collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne

no 3 janvier/février 80

collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne
no 3 janvier/février 80

collectif paroles
revue culturelle et politique haïtienne
n° 3 janvier/février 80

Collectif Paroles, Inc.
Boîte postale 263, Succursale
LaSalle, LaSalle, P.Q., Canada

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
4e trimestre 1979

Sommaire

La parole au lecteur

Un imprévisible contretemps nous a empêchés de faire paraître le N° 3 de Collectif Paroles au mois de décembre 1979. Nous nous en excusons auprès de nos abonnés et de nos lecteurs et nous leur réaffirmons que nous ne négligeons rien pour assurer la parution régulière de la revue.

Le Comité de rédaction

N.D.L.R. ***Collectif Paroles*** *s'engage à publier dans le mesure du possible les lettres des correspondants qui indiquent leurs nom, prénom et adresse. Si pour des raisons de convenance qui leur sont propres certains correspondants veulent garder l'anonymat, ils doivent néammoins mettre un membre de la rédaction en mesure de les identifier. Dans le cas contraire nous ne nous engageons point à rendre publics leurs textes.*

Sans altérer la pensée de l'auteur la rédaction peut se voir obligée d'abréger certains textes.

J'ai lu le premier numéro de votre revue. Je l'apprécie beaucoup. Je souhaite que vous continuiez. Et déjà je me considèrerais comme abonné, si je savais le prix fixé par vous.

Dans l'espoir de vous lire à cette fin, je vous renouvelle mon fraternel appui.

FRANTZ CHARLES
New-York

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance du 1er numéro de la revue du *Collectif Paroles*. Je vous félicite de l'initiative et de sa réalisation.

À toute l'équipe, je souhaite la réalisation de vos objectifs et longue vie dans l'harmonie et la solidarité.

Une amie du peuple haïtien
D.S., Longueuil
12 oct. '79

Montréal, le 7 octobre 1979
Monsieur Claude Moïse
Rédacteur en chef de
Collectif paroles

Cher Monsieur,

J'applaudis de tout coeur à votre initiative. Les analyses sont très intéressantes. J'espère que ce travail tout à fait indispensable va durer; car malheureusement trop souvent, les activités positives sont éphémères dans la diaspora.

Il y a trop de coquilles; il faudra y remédier. Pourquoi ne pas séparer Collectif et Paroles par un trait d'union ?

J'attends avec impatience votre prochain numéro.

Merci à toute l'équipe.

X

Miami, 1er Octobre 1979
Directeur du « Collectif
Paroles »
Montréal, Canada

J'ai reçu, il y a seulement quelques jours, votre revue par le biais d'un ami qui connaît mes faiblesses pour les choses de l'esprit. Les bonnes choses, bien sûr... Une revue totalement différente de celles déjà publiées dans la diaspora. L'objectivité dans vos écrits... Quant à vos sujets d'études, les perspectives et l'idéologie à partir desquelles ils ont été traités, sont déjà la preuve d'une belle culture, d'une documentation solide puisant sa force dans votre esprit de recherche et d'analyse.

Votre éditorial est clair et explicite. La deuxième paragraphe traduit bien vos démarches pour une Haïti meilleure, prise depuis 22 ans dans le sillage d'une dictature fasciste apuyée par les nations impérialistes.

Travaillons pour l'unification ou du moins pour un compromis des différents secteurs internes et externes afin de renverser « l'ordre » politique et social établi en Haïti.

J'ai déjà lancé une campagne de souscription dans mon émission de radio du dimanche dernier. Au nom de « Express Publicité » je vous présente mes félicitationes et mes voeux de succès.

Dans l'esprit de la fraternité haïtienne.

Pierre Mendès Alcindor
558 N.E. 64th ST
Miami, Flo. 33138

À la défense de l'UNICEF

M. Claude Moïse
Rédacteur en chef
Collectif Paroles, Inc.
B.P. 263, Succursale La Salle
La Salle, P.Q.
Canada

New York, le 19 octobre 1979

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le « numéro d'essai » de la Revue Culturelle et Politique Haïtienne m'a procuré une satisfaction rarement éprouvée, à lire une publication haïtienne de ce genre, au cours de mes vingt ans d'exil.

La qualité des articles, la maturité d'esprit de leurs auteurs et l'objectivité des opinions exprimées, me paraissent justifier la décision de votre jeune équipe d'avoir « un organe d'expression régulier », pour traiter avec le sérieux nécessaire des sujets aussi importants que ceux auxquels le groupe se propose d'accorder son attention, selon l'éditorial du premier numéro de la Revue.

Je ne partage cependant pas les appréhensions formulées par l'un de vos collaborateurs au sujet de la « Vision de l'UNICEF de la situation de l'Enfant Haïtien ».

À ce propos, je crois utile de rappeler qu'un rapport de consultant d'une Agence des Nations Unies n'engage pas la responsabilité de cette Agence ; dès lors la vision d'une situation perçue par un consultant n'est pas forcément celle de l'Agence qui l'a engagé.

Il me paraît toutefois impensable que l'argumentation d'un consultant de l'UNICEF puisse impliquer :

a) qu'il faut empêcher les pauvres, les paysans, les ouvriers de faire des enfants, ou bien

b) qu'étant donné que les enfants constituent un problème, le plus simple est de les empêcher de naître.

Je crains que ces interprétations ne portent atteinte à la réputation de l'Organisation, bien que son autorité morale soit universellement reconnue, dans le Tiers Monde en particulier.

Je déplore d'autant plus les réactions de votre collaboratrice que les intentions prêtées au Consultant semblent être imputables à une confusion qui pouvait être évitée entre : « objectif prioritaire » d'un plan de développement global et « premier objectif stratégique » d'un programme de planification familiale dans le cadre du développement national. Il y a certes une différence essentielle entre les deux types d'objectifs et le consultant l'a signalé en prônant « la nécessité d'un plan de développement global ». Aussi m'est-il difficile d'admettre qu'une recommandation de réduire le taux de natalité puisse être interprétée comme une invitation à donner priorité à une « politique de dénatalité » dans un plan national de développement économique et social.

Ayant été un fonctionnaire actif de l'UNICEF au cours des dix-huit dernières années, j'ai cru de mon devoir de vous faire part de ces commentaires par souci d'intégrité vis-à-vis de l'Organisation à laquelle j'appartiens encore.

Mes contacts quotidiens avec le sous-développement durant ces dernières années et l'expérience acquise au service de l'enfance m'habilitent à apprécier l'honnêteté des efforts de l'UNICEF pour contribuer au progrès social des peuples les moins privilégiés. Ils m'autorisent également à encourager votre équipe à poursuivre l'action qu'elle a entreprise, en vue d'aider notre pays à sortir des ornières de la politique traditionnelle pour s'engager dans la voie d'un développement à la mesure des aspirations de sa jeunesse et des besoins des générations à venir.

Je salue donc avec enthousiasme la naissance de la Revue Culturelle et Politique Haïtienne et vous prie de trouver sous ce couvert ma modeste contributon à vos premiers frais d'édition.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes voeux de succès, mes très cordiales salutations.

Marcel Fombrun

Marcel Fombrun
10 Park Avenue
Apart. 24K
New York, N.Y. 10016
USA

Éditorial

• Horizon 1980

Yves Flavien

Le peuple haïtien vient d'aborder une nouvelle décennie sous l'égide du duvaliérisme.

Quand, un certain jour d'avril 1971, le jeune Jean-Claude Duvalier succéda à feu son père, dans les conditions que l'on sait, peu de gens croyaient viable cette singulière passation de pouvoir.

Pourtant, 8 ans et 10 mois plus tard, Jean-Claude Duvalier est encore Président d'Haïti, et à Vie...

Depuis son arrivée au pouvoir, Jean-Claude Duvalier a bénéficié de plusieurs circonstances favorables :

Au sein du duvaliérisme, les tiraillements pressentis lors de la succession n'ont pas compromis le fragile équilibre politique. Les rênes du pouvoir sont restés aux mains de la famille Duvalier au sein de laquelle le fils incarne la légitimité et la continuité.

À l'intérieur du pays, celui-ci hérita d'une accalmie politique chèrement acquise par son père, au prix de 14 années de répression violente et systématique. À ce jour les anciens secteurs d'opposition n'ont pas encore été en mesure de mettre sérieusement à l'épreuve le pouvoir inauguré en avril 1971.

Dès son avènement, le gouvernement de Jean-Claude Duvalier a reçu et continue de recevoir une aide financière et technique substantielle de la part des organismes internationaux et des puissances étrangères tutrices, États-Unis, France, Allemagne fédérale, Canada, etc. Soucieux de sauvegarder leurs intérêts économiques et stratégiques à moyen terme, les pays tuteurs se sont évertués, sous l'égide des États-Unis, à infléchir le nouveau pouvoir vers une reconversion dans la continuité qui consoliderait son assiette économique, sa base sociale et son assise politique.

Depuis huit (8) ans, le gouvernement de Jean-Claude Duvalier promet au peuple haïtien une libéralisation politique et une révolution économique.

De quelle libéralisation s'agit-il ?

Pendant un temps, à la faveur de l'accalmie politique dont il jouissait, le pouvoir avait timidement pris l'initiative d'une décrispation du climat politique et d'une vague ouverture au dialogue. La mise en veilleuse des « tontons-macoutes » constituait la manifestation à la fois concrète et symbolique de la détente. Celle-ci avait été accueillie avec satisfaction par une population qu'étouffait le carcan de 14 années de terreur. Elle avait d'ailleurs attiré au jeune Chef d'État, une certaine sympathie populaire et un préjugé favorable.

Mais le pouvoir a vite pris panique devant les premières manifestations du réveil démocratique. La série des mesures répressives prises en 1979 montre clairement que, s'il n'en tenait qu'à lui seul, le pouvoir serait déjà revenu à la terreur systématique. Mais aujourd'hui il ne peut plus impunément faire marche arrière sans risquer de compromettre sa propre survie. Il est obligé de tenir compte des multiples pressions qui s'exercent sur lui.

En tant qu'initiative propre du pouvoir la libéralisation n'a été qu'une velléité fragile et ambivalente qui a tourné en volte-face dès qu'elle a été mise à l'épreuve.

Que penser de la Révolution économique ?

À l'actif du gouvernement on peut citer quelques réalisations :

extension du réseau routier,
installation d'un réseau téléphonique,
création de quelques milliers d'emplois dans l'industrie,
augmentation des « royalties » perçues sur la bauxite.

Mais, malgré les plans quinquennaux, malgré les fréquents remaniements ministériels, quinze ministères en huit ans, la situation économique et sociale demeure dramatique :

— déclin inexorable des denrées agricoles d'exportation ;
— déficit grandissant de la production agricole alimentaire par rapport aux besoins de la population ;
— secteur industriel rachitique où dominent les ateliers d'assemblage sans effet d'antraînement sur l'ensemble de l'économie ;
— inflation galopante qui ravage une économie déjà débile et dépendante ;
— augmentation incessante de la dette extérieure ;
— exploitation féroce des ouvriers ;
— surexploitation et dépossessions périodiques des paysans ;
— quasi-blocage des salaires ;
— chômage généralisé ;
— enrichissement scandaleux et luxe ostentatoire d'une poignée sous les regards avides d'une population dont, à des degrés divers, la quasi-totalité s'appauvrit de jour en jour ;

— résurgence du mulâtrisme comme aux plus beaux jours de Lescot;
— dépérissement des villes de province et des régions rurales;
— exode massif vers Port-au-Prince, gigantesque bidonville où s'entasse une sous-humanité famélique;
— fuite éperdue des Haïtiens vers l'étranger...;
— poursuite de la traite des coupeurs de canne haïtiens vers la République Dominicaine;
— main-mise de plus en plus poussée des étrangers non seulement sur notre économie mais aussi sur les leviers essentiels de la gestion du pays.

Le pouvoir lui-même reconnait la gravité de la situation. Dans son discours du 22 septembre 1979, Jean-Claude Duvalier lui-même déplorait que la paysannerie haïtienne, qui représente 80 % de la population, vive encore « dans des conditions qui défient la conscience humaine ». Et pourtant la famille Duvalier préside aux destinées du pays depuis près d'un quart de siècle!

Il est vrai qu'au sein du gouvernement des individus isolés ont manifesté des intentions louables et même pris, ici et là, des initiatives positives. Mais l'appareil duvaliériste s'est révélé réfractaire à toute évolution.

Après 8 ans et 10 mois d'exercice continu d'un pouvoir incontesté dans des circonstances favorables, le gouvernement de Jean-Claude Duvalier a été incapable de concrétiser un quelconque projet d'envergure ayant un impact majeur sur la situation économique et sociale du pays.

Ce gouvernement sans projet et sans perspectives, uniquement préoccupé de se maintenir à tout prix au pouvoir, est historiquement condamné. C'est un gouvernement « en sursis »; un gouvernement « en roue libre » qui occupe le pouvoir par défaut, en l'absence d'une alternative politique viable.

Ce gouvernement impuissant devant les problèmes cruciaux du pays est pourtant fort :

fort de l'appareil répressif et des moyens de corruption et de manipulation dont il dispose;

fort de l'appui de la bourgeoisie d'affaires et d'une poignée de profiteurs;

fort du soutien de certaines puissances étrangères;

fort aussi de la faiblesse même de l'opposition tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Malgré sa faillite évidente ce gouvernement ne s'effondrera pas de lui-même. Aussi serait-il illusoire de la part des patriotes haïtiens de se conforter en prenant les moindres soubresauts du pouvoir pour son dernier soupir.

Le gouvernement actuel semble déterminé, avec la complicité des puissances tutrices, à s'agripper désespérément au pouvoir. Cette obstination ne peut, à moyen terme, qu'aggraver la crise nationale, retarder l'inévitable échéance et semer dans le pays les germes de la guerre civile.

Car il est insensé de croire que les choses resteront toujours ce qu'elles ont été hier et ce qu'elles sont aujourd'hui. Malgré les apparences, malgré les déclarations, Haïti n'est pas, ne sera jamais la propriété privée d'aucun individu ni d'aucun clan. Ce pays ne peut être légué, ni par testament ni d'aucune façon, à qui que ce soit. Ce pays, faut-il le rappeler, appartient collectivement aux 5 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens qui le construisent à la sueur de leur front, y compris ceux que la misère et l'oppression ont acculé à fuir à l'étranger.

D'ailleurs le pays se réveille. Et déjà la colère gronde. Des secteurs de plus en plus larges de la population indiquent qu'ils ne sont plus disposés à accepter indéfiniment l'intolérable statu quo. Des forces sociales et politiques sont en train d'émerger et de s'affirmer. Ces forces inscrivent à l'ordre du jour des revendications concrètes :

droit de tous et de chacun au pain quotidien, au logis et au travail;

droit de tous et de chacun à la santé et à l'instruction;

droit de tous et de chacun à la libre disposition de sa personne et de ses biens; à la libre expression de ses idées sous la seule réserve du respect de la liberté homologue des autres et du bien collectif;

droit de tous et de chacun de participer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et politique de la collectivité.

Ces revendications sont élémentaires, fondamentales, impérieuses et irrécusables. Le gouvernement devra tôt ou tard, ou bien les satisfaire ou bien s'effacer.

À mesure que les forces nouvelles se coagulent elles vont réclamer avec de plus en plus de détermination le déverrouillage des institutions politiques du pays. La possibilité concrète de se trouver une *alternative au duvaliérisme* :

alternative en idées, en projet de société;

alternative en hommes et en femmes pour réaliser ce projet.

Face au vide duvaliériste il faut camper un projet de société progressiste et réaliste, conforme aux intérêts de l'ensemble des classes, couches et catégories sociales opposées au statu quo, vaste ensemble qui constitue l'immense majorité du peuple haïtien.

Face à la dynastie des Duvalier il faut dresser une équipe d'hommes et de femmes qui, par leur stature et par l'éventail politique qu'ils recouvrent, puissent représenter les intérêts diversifiés des multiples compo-santes d'un rassemblement patriotique.

Créer à l'intérieur du pays et dans la diaspora les conditions requises pour l'émergence de cette alternative politique progressiste, réaliste et viable au duvaliérisme, telle est, à mon avis, la tâche qu'en cette année 1980, la conjoncture nationale et internationale met à l'ordre du jour en Haïti.

Pour éviter au peuple haïtien la tragédie de boucler cette décennie '80 sous le signe du duvaliérisme, il faut, dès maintenant, que les patriotes de l'intérieur et de la diaspora se serrent les coudes et se mettent lucidement au travail pour construire cette alternative politique.

COLLECTIF PAROLES
serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photos-diapositives-films, etc.) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.

Haïti

• TRIBUNE : Les impératifs de la conjoncture : après Duvalier, quoi ?

J.L.

L'auteur de ce texte, un jeune militant des mouvement patriotiques, a préféré garder l'anonymat. Mais ce qu'il a à dire et dont on se rendra compte en lisant son article est assez révélateur des idées et des impatiences qui remuent les oppositions extérieures pour que nous lui ouvrions nos colonnes. C'est une voix parmi d'autres qui auront à s'élever pour questionner, interpeller et mettre en demeure ceux qui ont fait et prétendent faire leur part d'une Histoire dont on n'a pas fini de démêler l'écheveau.

Il est plutôt amusant de constater l'activité fébrile du « télédiol » ces dernières semaines à l'occasion du 22ème anniversaire de la dictature des Duvalier au pouvoir. Comme à l'époque de la mort de François Duvalier, les opposants de l'extérieur attendent. C'est du Beckett, nouvelle version. Beaucoup d'entre nous ont la mentalité magique, et bon nombre se laissent influencer, même inconsciemment, par le chiffre symbolique du duvaliérisme : 22. Quelque chose va se passer, quelque chose doit se passer. Mais, peut-on se demander, après Duvalier : Quoi ? Quel régime l'opposition nous propose-t-elle ? Quelle constitution ? Comment définit-elle la période de transition ? Sur ces questions il est important de se pencher.

En Haïti, après 175 ans d'Indépendance, les luttes politiques ont conservé un côté primitif et débile qui a toujours paralysé la marche du pays vers le progrès.

De 1804 à l'Occupation américaine de 1915, les innombrables « généraux » haïtiens sont les principaux acteurs de la scène politique haïtienne et leurs « armées » les seules forces tant soit peu organisées du pays. Il suffit de parcourir notre petit manuel d'histoire pour être édifiés sur la rapidité avec laquelle les gouvernements se succédaient et sur la façon dont ils étaient « élus ». Le Corps législatif, le plus souvent, ne faisant que ratifier le choix des baïonnettes.

Les dix années précédant l'Occupation sont intéressantes à plusieurs points de vue, mais plus particulièrement en ce qui a trait au rôle actif des puissances européennes dans la fomentation des rébellions et soulèvements. L'Allemagne et la France rivalisent, en Haïti comme en Afrique, pour le contrôle des gouvernements. Ces pays ont chacun leur clientèle politique par l'entremise de leurs ressortissants ayant des affaires en Haïti. Ceux-ci financent aussi bien les prises d'armes que l'État haïtien lui-même. Ils s'enrichissent aux dépens des gouvernements en obtenant des contrats fabuleux autant que frauduleux, ou par des réclamations de paiement de dommages.

Cette période de l'histoire d'Haïti est illustrée par la prépondérance des armes dans les luttes politiques. Quelques grands propriétaires terriens et une clique de « politiciens » issus d'une petite-bourgeoisie, lors beaucoup plus dans l'insécurité financière qu'aujourd'hui, luttent âprement pour le contrôle du pouvoir et la jouissance du trésor public qu'il procure. Ce trait fondamental des luttes politiques haïtiennes ne change pas au lendemain de 1934, année de la fin de l'Occupation américaine. Le pays est certes doté d'une ébauche d'infrastructure, et surtout d'une armée professionnelle et disciplinée, faite de militaires de carrière et non plus de chefs de bandes armées. Mais c'est essentiellement le même jeu électoral qui se poursuit entre des regroupements d'individus autour de professionnels de la politique sans une organisation ou un programme politiques précis. Les luttes se déroulent en dehors des institutions politiques, celles-ci se révélant toujours incapables de les contenir. L'article de Claude Moïse paru dans le premier numéro de *Collectif Paroles* peut servir à illustrer ce point en partant des élections de 56/57.

Pendant cette période de crise, les centres de pouvoir définis par la Constitution s'effondrèrent l'un après l'autre. Les deux chambres formant l'ensemble du Corps Législatif manquaient du crédit et de l'indépendance nécessaires pour guider le pays dans l'interim. L'application de l'article 81 de la Constitution en vigueur alors, se révèle impossible ; les solutions trouvées échouent toutes. Mais le plus significatif est que ces solutions se situent, sans exception, en dehors des prévisions de la loi et sont plutôt l'expression des

manoeuvres, compromis et combines des candidats et des militaires. De ce fait, Daniel Fignolé joue un rôle disproportionné par rapport à sa popularité à l'échelle nationale. Ses milliers de partisans, recrutés parmi les couches populaires de Port-au Prince, effraient ses adversaires et pèsent lourd à côté des supporters de Duvalier dans le choix de Franck Sylvain comme Président provisoire le 7 février 1957. Il en sera de même lorsque le « professeur » lui-même deviendra à son tour Président provisoire le 26 mai pour désarmer la furie de ses partisans au lendemain de la journée agitée du 25 mai '57.

Au fond, la Constitution et les institutions politiques haïtiennes seront quasi-inutiles durant la période précédant la mise au pouvoir de François Duvalier par le Général Kébreau. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène caractéristique de toute l'histoire des luttes politiques en Haïti. Nous ne prétendons pas à les exposer tous, mais nous croyons pouvoir mettre le doigt sur quelques-uns des plus importants.

I- UNE TRADITION DE VIOLENCE dans les luttes pour la Présidence. La force des armes ayant toujours le pas sur la popularité d'un candidat ou les résultats d'élections libres et démocratiques. Au départ des Américains, l'Armée d'Haïti demeure l'instance finale décidant du choix du chef de l'État. Seulement, elle ne se fractionne plus en bandes rivales se livrant des luttes fratricides au gré des intérêts impérialistes en jeu dans le pays. Nous ne sommes plus à la fin du 19ème siècle... En 1946 et en 1950, cette armée fait sentir son poids, et '56-'57 n'échappe pas à la règle. Le Général Kébreau choisit le candidat le plus insignifiant du tas sans savoir qu'il donne ainsi le pouvoir à un des hommes politiques les plus retors et les plus intelligents qu'ait connu Haïti : François Duvalier. Une fois de plus : les baïonnettes.

II- L'IGNORANCE DES MASSES ET LE BAS NIVEAU DE CONSCIENCE POLITIQUE DES ÉLÉMENTS INSTRUITS DE LA POPULATION, font que les luttes politiques donnent lieu à un débordement des passions et d'émotions évacuant toute question importante des débats politiques. Le caractère enfantin des polémiques opposant les candidats à la présidence en '57 fait plutôt honte à notre intelligence. On se demande aujourd'hui comment on pouvait mourir pour des causes aussi dénuées de valeur. Et pourtant, des hommes prétendant au sérieux et au respect se sont laissés entraîner à toutes sortes d'excès par la réthorique d'un Jumelle, d'un Fignolé, d'un Déjoie et du pire d'entre eux : François Duvalier. À défaut d'organisation, de programmes politiques, les foules préfèrent se laisser griser de promesses sans lendemain.

III- À ces deux facteurs s'ajoute un troisième : **L'ABSENCE DE PARTIS POLITIQUES STRUCTURÉS** et solidement implantés dans une population mobilisée autour d'intérêts de classe clairement définis, au lieu d'individus n'ayant rien à offrir et attirés vers le pouvoir pour des motifs inavouables. Nous parlons de partis politiques ayant une charte conforme à la Constitution du pays et reconnue par les instances juridiques compétentes. Des partis qui recruteraient leur clientèle à partir d'un programme politique détaillé, dont le contenu déterminerait le succès auprès de telle ou telle classe ou ensemble de classes, suivant qu'il rejoindrait leurs intérêts ou on. Ils devraient aussi avoir une hiérarchie interne issue d'élections libres et démocratiques et dont les membres seraient éventuellement appelés à la fonction publique en cas de victoire du parti ou pour collaborer au gouvernement d'un autre parti. Les électeurs pourraient ainsi évaluer ces individus avant de les voir propulsés de nulle part au rang de ministre d'État, candidat à la députation, etc. Enfin, de tels partis se chargeraient de la formation politique, juridique et civique de leurs membres.

Mais ce serait s'arrêter aux symptômes du mal que de se contenter d'énumérer ces facteurs. La cause profonde de la nature déroutante des luttes politiques en Haïti se trouve dans le type même de notre formation sociale, de son économie et de sa structure de classe. Dans ce pays où la bourgeoisie import/export, les grands propriétaires fonciers et la « classe politique » constituent les éléments moteurs de ces luttes, il est normal que la fonction publique et l'appareil d'État soient l'enjeu de conflits violents.

La bourgeoisie compradore n'a aucun projet de développement national et ne saurait en avoir. Sa position charnière la voue à la simple accumulation d'énormes profits dont une partie sert à l'élargissement de ses activités commerciales, l'autre à l'épargne et le reste à la consommation de produits de luxe. Elle abandonne au capital étranger venant de l'extérieur les grands projets agro-industriels et miniers et se contente de jouir de sa grande influence politique.

Tirant leur richesse du produit de leurs terres, les grands propriétaires fonciers sont également peu inclinés à investir dans la transformation de cette production. Qu'ils soient dans la culture d'exportation ou producteurs de denrées destinées au marché local, les grands propriétaires s'abstiennent d'investir dans l'agriculture. Leur progéniture s'oriente régulièrement vers les lettres, la médecine ou le droit, et les terres périclitent entraînant une diminution sensible de la fortune de la famille. Comme les compradores, les grands propriétaires fonciers, de par les rapports féodaux existant entre eux et leurs fermiers, sont une classe rétrograde, peu dynamique. Beaucoup de ces fonciers prennent une part active aux luttes politiques, la fonction publique servant de source régulière de revenus et

permettant la création de fortunes respectables par l'appropriation illégale des deniers publics.

Enfin, la classe politique haïtienne, constituée de ces fonciers et surtout de cette meute de bacheliers, d'universitaires, sans avenir dans une société à économie statique, est un modèle de corps social parasitaire, défendant les intérêts de ces deux classes, antinationales par leur nature même, et du même coup ses propres intérêts. Les emprunts contractés auprès des ressortissants étrangers ou de leurs gouvernements, ainsi que les échanges commerciaux (défavorables à notre économie) existant entre Haïti et les grandes puissances impérialistes, achèvent de réduire à néant toutes les possibilités de développment du pays.

Dans un tel contexte socio-économique, il est naturel que les luttes politiques soient dénués de rationalité ; il y va bien plus de l'avenir de tel ou tel clan politique que de celui de la nation. Parti national, Parti libéral, Estimistes, Magloiristes, Déjoistes ou Duvaliéristes, ce ne sont que l'expression de ces divers secteurs de la classe politique s'affrontant autour de cette poule aux oeufs d'or qu'est l'État haïtien. Dans ces confrontations, la paysannerie, les travailleurs et surtout la masse de nos chômeurs n'interviennent que comme chair à canon ou comme une « réalité mythique » dans les discours de nos démagogues. En fait, ces forces sociales sont solidement encadrées par l'appareil de répression de l'État et maintenues en respect. Fignolé promettait des villas à son « rouleau compresseur » pour le faire marcher, et Duvalier est le défenseur des masses de « l'arrière-pays », auxquelles reviendra sans doute la fortune qu'il a amassée dans les banques suisses.

Il n'est donc pas question que les classes dominantes haïtiennes puissent assurer le relèvement de l'économie haïtienne dans le cadre étroit de notre système politique traditionnel. Elles n'en sont pas capables, en admettant un instant qu'elles veuillent bien le faire. Un tel projet constituerait leur négation en tant que classes parasitaires, s'accaparant de la presque totalité du surproduit social haïtien à des fins de consommation de produits de luxe ou d'accumulation improductive.

Ce que Duvalier a réalisé en 22 ans, c'est l'effacement de centaines de membres de l'ancienne classe politique et leur remplacement par des individus dont la fidélité lui est assurée par des liens de sang : (celui de leurs victimes). La transformation de ces individus (hier sans avenir) en hommes d'affaires riches à millions et la création d'un centre de pouvoir unique et sans limite sont d'autres traits marquants de « l'oeuvre » de Duvalier. La terreur aveugle étant devenue la loi suprême, et les activités criminelles étant monnaie courante, sans que le citoyen puisse avoir recours à aucune instance si ce n'est le tout puissant président à vie ou l'un de ses favoris de l'heure. Gérard Pierre-Charles fait une étude fort intéressante de ce système de gouvernement nettement primitif où l'appareil administratif est paralysé dans l'inaction la plus complète, tout ordre d'agir n'émanant que du « Chef Suprême de la Révolution ». Son livre : *Radiographie d'une dictature*, expose dans les détails les méthodes de gouvernement appliquées par le régime des Duvalier.

Voilà une situation qui permet d'augurer très mal de « l'après-Duvalier », et ce, d'autant plus que l'Opposition en général, et aucune organisation de cette opposition en particulier, ne semble disposée à lui accorder une grande attention. Or la question est d'actualité à un moment où le régime cherche un second souffle dans la répression absolue, et au moment où les E.-U. d'A. retournent à la politique du « big stick » en essayant de mettre sur pied une force de police permanente dans la Caraïbe. La création d'une force d'intervention rapide pour la région, avec son quartier général en Floride, ne saurait pas être prise non plus à la légère. Pourtant, si « l'après-Duvalier » n'est pas envisagé dans ses détails par l'opposition, celle-ci peut s'attendre à des surprises désagréables. D'un côté exite le risque d'un coup d'État « made in USA », solution temporaire, et de l'autre celui du renversement du régime par une coalition des forces de l'opposition. Cette dernière éventualité entraîne avec elle des risques d'intervention de l'armée dominicaine (plus réelles qu'on ne le pense), ou de cette force de police latino-américaine, si elle voit jamais le jour.

Lorsque nous parlons de l'après-Duvalier, nous ne parlons pas de programmes de reconstruction nationale s'étendant sur plusieurs années, mais des dizaines de problèmes réclamant des solutions immédiates et qui se poseront au lendemain de la chute de la dictature des Duvalier. Nous entendons par là, le maintien de l'ordre sur tout le territoire, la mise sur pied d'institutions pouvant garantir l'exercice des droits démocratiques du peuple haïtien, enfin, la constitution d'une forme de gouvernement adaptée à cette période qui marquera la fin de 22 années de tyrannie. Il s'agira de préparer le peuple haïtien à une ère de justice, de progrès et de sécurité qu'il n'a encore jamais connue.

Nous pensons donc que les petits « partis » de gauche ou de droite pullulant à l'extérieur ne sont pas encore à la hauteur des tâches qui les attendent. Il est vrai que ces organisations sont également loin d'être en mesure de renverser le gouvernement actuellement au pouvoir en Haïti, leur stratégie n'ayant de place que pour la « lutte de longue haleine ». Il faudra toutefois compter sur leur présence vociférante au moment du renversement du régime par des forces nationalistes; pour l'instant, ils s'amusent aux dépens des intellectuels qui récemment se sont courageusement élevés contre la dictature de Jean-Claude Duvalier.

Des tâches plutôt complexes attendent tous les démocrates haïtiens luttant pour le renversement et la destruction du régime

des Duvalier. L'après-Duvalier ne sera pas différent des situations qui ont suivi la chute de longues dictatures telles que celles du Chah d'Iran, d'Idi Amin, ou de Somoza. Comme en Ouganda et au Nicaragua, nous nous retrouverons avec un trésor vide ou presque, une économie anémiée, une énorme dette extérieure et un pays détruit et divisé par des passions déchaînées.

Voilà des raisons plus que suffisantes pour porter l'Opposition (de gauche ou de droite) à s'organiser en une coalition dont les responsabilités seraient multiples.

Cette coalition des forces démocratiques serait le cadre d'éventuelles discussions sur les structures de transition pouvant assurer un passage ordonné à une forme de gouvernement démocratique en Haïti, une fois les Duvalier chassés. Au lieu de se plonger dans des calculs égoïstes, nos futurs « Présidents », et « leaders de la Révolution » feraient mieux de se mettre à l'école de l'organisation et de l'efficacité.

J.L., *octobre '79*

NOTES

[1] Dr. Marc Péan, *l'Illusion héroïque*, Éditions Henri Deschamps, Tome 1, p. 26.

[2] Benoît Joachim, « la Bourgeoisie d'affaires en Haïti de l'Indépendance à l'Occupation américaine », in : *Nouvelle Optique*, Vol. 1, No 4, p. 50, décembre 1971.

[3] Claude Moïse, « Il y a vingt ans, Duvalier devenait Président », in : *Collectif Paroles*, No 1, pp. 22, 23, 24, 25. Sept. 1979.

[4] La bourgeoisie compradore n'est plus ce qu'elle fut jusqu'à l'arrivée de Magloire au pouvoir. Déjà, vers la fin des années '50, des individus comme les Brandt, Madsen, Reinbold, Handal, Baboun, Accra, Assad, etc. avaient investi dans l'industrie. La fin des années '60 voient la création d'entreprises fabriquant des chaussures (Fabnac, Step-Over), du détergent et du dentifrice (Usines Mews), etc. Les millionnaires du duvaliérisme, Claude et Adrien Raymond, Clovis Désinor, Antonio André, Pierre Biamby, Jacques Gracia, Osner Apollon, Elois Maître et tant d'autres, s'associent eux membres de la bourgeoisie traditionnelle pour investir dans l'industrie et l'agro-industrie. Toutefois, ces transformations sont loin d'être un mouvement vers la création d'une bourgeoisie nationale. Le déficit de la balance des paiements d'Haïti augmente sous la pression croissante des importations de produits de luxe. Les compradores investissent de façon ponctuelle dans l'économie, et ces investissements ne sauraient menacer leurs activités lucratives dans l'import-export.

[5] Gérard Pierre-Charles, ***Radiographie d'une dictature***, Éditions Nouvelle Optique. Lire le chapitre intitulé : Le phénomène duvaliériste et sa caractéristique : la violence, p. 46.

Dans la diaspora

• Ici, La Maison d'Haïti

Claude Moïse

Pour certaines personnes, *La Maison d'Haïti*, c'est le pique-nique annuel au bord d'un lac québécois, quand on est bien assuré que l'hiver est loin derrière; c'est le gros « party » de fin d'année, aux effluves nostalgiques, aux interminables discours patriotiques. Pour d'autres, c'est la devanture, le refuge communautaire d'anciens combattants, la planque d'un groupuscule parmi les innombrables groupuscules à vocation socio-culturelle et politique que compte l'émigration haïtienne. Une image persistante, une idée fausse (parce qu'elle est fixe ?) dont les promoteurs n'ont pas voulu ! Dans la foulée de l'action patriotique, prolifique, nerveuse, les initiatives ne se comptaient plus en 1971/1972. Dans la brusque accélération de flux migratoire en 1972/1973, de nombreux Haïtiens aux prises avec l'Immigration canadienne ne savaient plus à quels saints se vouer. La Maison d'Haïti est née dans cette conjoncture, à l'été 1972, en tâtonnant, en « grapillant ». Sept ans plus tard, avec des programmes variés et une organisation stable, elle sera devenue un centre communautaire attrayant, une référence au sein de l'émigration haïtienne du Québec.


Marjorie Brês

C'est pour parler de tout cela que le mardi 26 novembre, nous avons rencontré la présidente de la *Maison d'Haïti*, Marjorie Brês et trois autres membres du Conseil d'administration, tous responsables de programmes. Adeline Chancy coordonne les différentes activités se rapportant à l'éducation aux adultes (y compris l'alphabétisation). Ernst Gresseau est directeur médical de la clinique communautaire haïtienne. Jacquelin Télémaque, l'homme à tout faire, assure la permanence à la Maison, s'occupe de la « plomberie » et de toutes les petites tâches de liaisons avec l'extérieur, en plus de ses responsabilités de directeur des émissions de radio et de TV.

La participation : un atout majeur

Cette énumération peut paraître impressionnante mais elle ne doit pas faire illusion. Il s'agit d'activités modestes mises sur pied laborieusement à coup d'initiatives généreuses, de prestations personnelles, d'effort soutenu et de patience. Nos interlocuteurs insistent sur ce qui, à leur avis, fait la force de leur entreprise : la participation, à tous les niveaux, des gens concernés par les programmes. Ils observent qu'au fil des années la participation des adhérents tend vers une appropriation active des projets de la Maison. Au fur et à mesure, les animateurs de ces activités surgissent des bénéficiaires eux-mêmes, alors que ceux-ci dans l'ensemble moins passivement consommateurs, se montrent de plus en plus conscients de la nécessité de s'engager pour atteindre collectivement les objectifs définis par le Centre communautaire. Adeline


Adeline Chancy

Chancy relève : « C'est un point fort, cette participation ; elle a valeur éducative et force d'entraînement : elle est source d'initiatives créatrices. » Chevillée à l'histoire de l'entreprise elle a constitué l'atout majeur de son épanouissement.

Jusqu'en 1978, la *Maison d'Haïti* a fonctionné sans subventions. Alimentée par les cotisations internes, les souscriptions, les initiatives locales d'autofinancement elle continue de s'appuyer sur la participation généreuse de ses membres lors même que plusieurs de ses programmes bénéficient de subventions gouvernementales. « Aujourd'hui nous faisons de cette participation le facteur principal de la prise de conscience des individus. Nous visons essentiellement à ce que les usagers de nos services deviennent autonomes et développent leur créativité dans des activités originales. ».



Jacquelin Télémaque

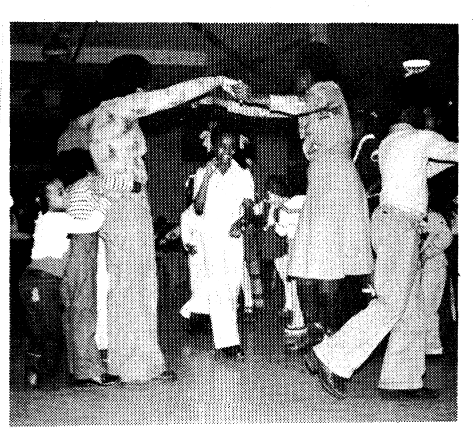
La *Maison d'Haïti* se veut certes un centre de services, mais davantage un lieu d'échanges culturels où l'on se préoccupe de contribuer à l'adaptation et non à l'assimilation des émigrés haïtiens dans le milieu québécois. Le centre n'est pas équipé pour répondre à toutes les demandes. Il ne fait pas pour les immigrants en difficulté avec le service d'Immigration de cas pour cas. Dans plusieurs situations il réfère soit à *Fraternité Haïti-Québec* (cas de sinistre), soit au *Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal* dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, soit à d'autres organismes d'aide.

L'obsession de l'identité haïtienne

Ce qui est frappant dans les programmes éducatifs, culturels ou récréatifs destinés aux adultes ou aux jeunes — c'est, avec un petit brin d'emphase, la préoccupation de maintien des traditions culturelles haïtiennes, l'obsession même de l'identité haïtienne. *Nou gin péyi tou*, *Ti pié zoranj monté*, voilà deux programmes pour les jeunes axés sur les échanges et sur le renforcement des connaissances des traditions culturelles de la communauté d'origine (fête de Noël, carnaval traditionnel, calendrier haïtien, fêtes des mères haïtiennes, étude de l'histoire et de la géographie d'Haïti, sorties, rencontres avec des jeunes de diverses communautés ethniques).

Cette recherche d'identité ne débouche pas sur un repli crispé. Cela, on n'en veut pas. On fait remarquer le succès remarquable de la fin de semaine des jeunes de *Nou gin péyi tou* dans une ferme québécoise et l'enthousiasme de leur participation au carnaval de Québec. On souligne leur présence remarquée à la manifestation multiethnique organisée par le ministère de l'Immigration du Québec dans le cadre des manifestations de l'Année internationale de l'Enfant (avril 1979).

En fait, cette recherche d'identité se nourrit de préoccupations concrètes de vie et d'aide aux écoliers d'origine haïtienne dont les problèmes de communication avec le milieu d'accueil et le milieu scolaire appellent une réflexion et des démarches appropriées. (voir le rapport de la table de concertation publié dans cette section). Du foyer haïtien à l'école québécoise la coupure est souvent très nette. En général les parents ont une vision tout autre de leur participation au système scolaire québécois. Réticents, apeurés, ils laissent aller à la dérive. L'intervention de la *Maison* dans ce domaine vise à réduire les écarts et à s'interposer positivement entre le foyer et l'école. Le renforcement culturel par des activités fréquentes, devrait permettre à l'enfant d'intégrer son être culturel. Ainsi, les enfants en contact avec leurs camarades québécois ne se retrouvent pas vides. L'école du samedi rassemble environ cinquante enfants dans des activités ludiques et artistiques culturellement orientées. Des loisirs organisés regroupent trois cents enfants pour les grandes occasions comme à Noël et au Carnaval.



L'école du samedi en activité

Dans le domaine proprement scolaire des interventions plus techniques mobilisent de nombreux éducateurs qualifiés pour venir en aide aux écoliers en difficulté. « Nous sommes souvent sollicités par des institutions scolaires qui n'arrivent pas à établir une communication fructueuse avec des parents haïtiens. Des écoles comme Alphonse-Pesant de la régionale Le Royer, Louis-Hyppolite-Lafontaine de la CECM, la commission scolaire de Ste-Croix où se trouvent des îlots d'Haïtiens n'hésitent pas à faire appel à nos services et à ceux de la Communauté chrétienne. »

Si les responsables des programmes sont satisfaits du travail accompli ils souhaitent toutefois une plus grande participation des parents qui n'ont pas encore senti la

nécessité de leur présence a côté de leurs enfants — les pères notamment.

Les activités pour les jeunes se complètent par des programmes éducatifs pour les adultes : cours d'alphabétisation, cours de perfectionnement du français, etc.

Information, Échanges, Santé communautaire.

La *Maison d'Haïti* est très active dans l'Information. Sa radio communautaire, *la voix d'Haïti*, dispose de quatre heures et demie d'antenne par semaine à Radio-Centre-Ville, 102,3 F.M. Émissions d'information sur Haïti, sur la communauté, émissions de variétés, émissions sportives préparées conjointement avec l'association sportive *Haïtiana*, émissions spéciales traitant de sujets particuliers à caractère historique, social, tout y passe. Jacquelin Télémaque qui dirige le programme est bien fier de la réaction du public qui, par les lignes ouvertes, manifeste son intérêt pour les questions touchant à la vie de tous les jours (travail, immigration, santé, racisme) et pour les questions se rapportant à la situation haïtienne, surtout en période de crise.

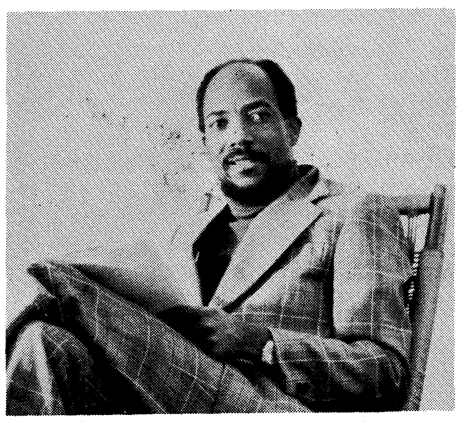
La *Maison* édite également un bulletin mensuel qui paraît depuis 1976, mais sporadiquement. C'est un organe d'informations communautaires et d'éducation qui condense les grands thèmes des programmes d'activités, les nouvelles d'Haïti, de la communauté haïtienne de Montréal et des autres centres de la diaspora.

Dans tous les domaines où elle intervient la *Maison d'Haïti* se soucie de ses relations avec les autres organismes de la communauté haïtienne, des autres communautés ethniques, avec les ministères intéressés aux problèmes des immigrants et des centres divers de la communauté québécoise. « Avec les autres organismes communautaires comme la *Communauté chrétienne*, *Fraternité-Haïti-Québec*, *Haïtiana*, etc., les perspectives de travail en commun se précisent. Conjointement avec la communauté chrétienne, la CECM, la Régionale Le Royer, les ministères québécois de l'Immigration et de l'Éducation nous travaillons à la mise en place d'un centre d'informations scolaires pour les jeunes Haïtiens d'ici. Avec la montée du racisme, plusieurs organismes tant québécois — dont la CEQ — que communautaires s'associent dans un front de lutte contre ce fléau. En général nos rapports avec les autres sont exempts de réticence. C'est une exigence du travail que nous faisons. »

Dans le domaine de la santé communautaire enfin, la *Maison d'Haïti* est également présente par sa clinique communautaire. Fondée en 1975 cette clinique a démarré en douceur. Elle progresse lentement : mille cinq cents consultations en deux ans. Elle n'a pas l'envergure des cabinets de médecins. Elle a l'ambition de mettre à la disposition des usagers des services d'éducation et d'information qui visent à la prise en charge de leur santé par ces usagers. Tous les deuxièmes dimanches elle diffuse sur la voix d'Haïti une émission éducative faite de réflexions et d'échanges avec les auditeurs. Pour le Dr. Gresseau, il est essentiel de serrer de près les caractéristiques sociales et culturelles de la clientèle pour que cette clinique réalise sa vraie vocation. Cette question commence à faire l'objet des préoccupations des médecins d'origine haïtienne professant au Québec. Pour avoir une plus nette idée de la situation, nous reproduisons ci-contre des extraits d'un rapport de la clinique communautaire.

Perspectives

Nous aurons ainsi fait le tour avec nos interlocuteurs. Le travail communautaire est astreignant. Fatigues, déceptions, incompréhensions inhérentes à ce genre d'activités n'ont pas eu raison de la



Ernst Gresseau

ténacité des promoteurs et des participants. Quelles perspectives se présentent à la *Maison d'Haïti* ? Les problèmes de gestion et de financement ne laissent pas de tout repos, en dépit des subventions qui permettent à l'organisme d'engager deux employés permanents et d'alimenter certains programmes. Les ambitions ne s'évanouissent point. De nouveaux projets? Tant que la communauté en manifeste le besoins. « Il s'agit pour nous, concluent-ils, de poursuivre avec persévérance et rigueur l'oeuvre entreprise depuis déjà sept ans et contribuer ainsi de façon significative au progrès de notre communauté, à son épanouissement culturel, à la prise de conscience de ses droits et responsabilités face à notre pays d'origine et face au milieu d'accueil. »

Claude Moïse

P.S. Un incendie a détruit le local de la Maison d'Haïti au 4150 de la rue St-Denis, le samedi 8 décembre 1979. ***Collectif Paroles*** *sympathise avec les membres de ce centre communautaire éprouvé par le sinistre.*

• Document :

Le Bulletin de santé de la communauté haïtienne

La Clinique communautaire haïtienne est née de l'initiative de quelques professionnels de la santé dont le docteur Alphonse Boisrond et la travailleuse sociale Claudette Gresseau. L'idée a été lancée au cours du colloque annuel de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger en 1975. Grâce à l'intervention de la Maison d'Haïti qui en a fait un projet en bonne et due forme, la Clinique communautaire a ouvert ses portes le 26 mars 1976 au 4150 de la rue Saint-Denis à Montréal. Ce local ayant été détruit par le feu le samedi 8 décembre 1979, de nouvelles installations doivent être entreprises bientôt.

Nous présentons ici de larges extraits d'un rapport d'activité de cette clinique, au terme de sa première année de fonctionnement. Ces extraits, véritable bulletin de santé de la communauté haïtienne à Montréal, pourraient tout aussi bien concerner les autres centres de l'émigration haïtienne, notamment en Amérique du Nord.

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES

Problème de communication

L'immigration haïtienne au Canada a commencé réellement au début des années '60. Jusqu'en '70 cependant arrivaient au Québec surtout des professionnels qui se sont intégrés relativement facilement au milieu. Mais à partir de '70 la situation économique et politique en Haïti a entraîné l'émigration de plus en plus massive de travailleurs haïtiens qui ont élargi sensiblement la colonie haïtienne de Montréal. Ces nouveaux immigrants qui sont actuellement largement majoritaires s'intègrent difficilement et de ce fait sont moins aptes à utiliser avec des résultats heureux les ressources du milieu.

En général l'analphabétisme, le manque d'information et l'utilisation du créole comme principal véhicule engendrent un problème de communication assez grave entre ces catégories d'immigrants et les personnes ressources ou les services, appelés à les aider dans la solution des difficultés. Ceci est vrai en général ; il l'est davantage dans le domaine de la santé.

Tous les professionnels de la santé haïtiens qui travaillent en milieu hospitalier ont été sollicités au moins une fois pour interpréter l'histoire donnée par un malade haïtien ou pour lui expliquer une prodécure diagnostique ou thérapeutique.

Il s'agit là d'un handicap sérieux qui ne peut être traité à la légère puisqu'il engendre des résultats malheureux dans certains cas. En effet nous avons vu des cas de personnes qui ont été opérées et qui ignorent la nature de l'intervention qu'elles ont subies. Tel le cas de cette jeune dame qui, après avoir subi une hystérectomie, désire avoir un enfant.

Ceci a comme résultat que les malades font une duplication de consultations médicales. Un grand nombre dépense leur maigre économie pour aller se faire soigner en Haïti. Ainsi s'explique la démarche du malade qui, après une certaine pratique des médecins québécois ou d'autres origines, recherche les services d'un médecin haïtien.

C'est justement de ce contact naturel qu'est née l'idée de la Clinique Communautaire Haïtienne. Des praticiens hïtiens ont été éveillés à la nécessité d'une pareille clinique quand ils se sont aperçus que le problème de santé dans l'émigration haïtienne était d'une complexité particulière. Le malade haïtien réclame le plus souvent une attention tant sur le plan social que sur le plan diagnostique et thérapeutique.

Problèmes de santé

Ils ont certaines spécificités qui ont été soupçonnées à la conception de la Clinique. Mais, après un an de fonctionnement de la Clinique communautaire haïtienne, elles prennent une signification bien nette.

A. **Problème éducatif**

C'est l'un des aspects le plus important de la question de santé dans la communauté. L'information médicale faisait complètement défaut. Les bureaux des médecins haïtiens, sous la pression de la clientèle, ne peuvent nullement faire ce travail.

La nécessité d'entreprendre un programme éducatif adapté à la réalité de la communauté vient du fait que le comportement du malade haïtien en face des problèmes de santé est influencé par plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- Absence d'information sur les caractères des soins et leurs variétés.
- Des tabous ou des préjugés ou une certaine influence vodouesque.
- L'ignorance à propos de certains phénomènes physiologiques pourtant fort simples.

C'est ainsi que s'expliquent des attitudes négatives aux mesures contraceptives comme la pilule. Certains préjugés voulant que les hypertendus ne doivent consommer de viande ni de haricots rouges, ce qui est responsable de beaucoup de cas d'anémie ferriprive. Une tendance à l'autotraitement et à considérer certaines maladies dont la tuberculose comme un mauvais sort qui est jeté à celui qui en est atteint.

B. **Les principales maladies**

Les principales caractéristiques des maladies présentes dans la communauté semblent liées, d'une part, aux conditions socio-économiques d'existence des gens, d'autre part, à un prolongement possible de maladie à forte prévalence en Haïti.

Les troubles fonctionnels ou à tendance psycho-somatique : Ce sont, sûrement, les principaux troubles pour lesquels les Haïtiens consultent. Globalement environ 6 sur 10 consultent pour un ulcère d'estomac, ou de troubles dyspeptiques — 5 sur 10 font de l'hypertension modérée à très sévère chez la plupart — au moins 4 sur 10 présentent, soit de la colite et/ou des céphalées de tension.

Ces troubles nous paraissent, pour la plupart, liés à des stress existentiels, en particulier : les difficultés d'adaptation, les soucis de famille, l'isolement.

Maladies nutritionnelles : La nécessité d'une éducation sur le plan nutritionnel est une exigence absolue. Notre alimentation est à la fois très riche en rédisus (banane, riz, haricots, etc.) et en sels, mais pauvre en fer. Ceci a une influence directe sur l'aggravation de certains troubles comme la colite spasmodique, l'ulcère gastro-duodénal et l'hypertension artérielle. Elle engendre directement l'anémie ferriprive chronique si fréquente dans la communauté.

Des affections à incidence particulière :

- *La tuberculose pulmonaire* — a une incidence particulièrement élevée. Il est important de souligner que cette maladie survient même chez des gens qui ont plus de dix ans ici que chez les nouveaux arrivés.
- *Hypertension artérielle* — Ce trouble est enregistré chez près de 50 % de la clientèle. Il est important de noter qu'elle tend à évoluer à une allure d'emblée sévère chez plusieurs malades. Ce qui pose donc la nécessité d'un contrôle strict de ces malades.
- *Anémie falciforme* — Un nombre sans cesse croissant de cas est détecté dans les hôpitaux, les cliniques médicales, etc. Or les médecins québécois commencent à peine à être éveillés à l'importance de cette maladie.

LES ACTIVITÉS DE LA CLINIQUE COMMUNAUTAIRE HAÏTIENNE

L'organisation des soirées d'information

Elle est sous la responsabilité directe du service social qui avec le coordonnateur détermine les sujets à discuter.

Ces discussions se font en créole à partir de l'éxposé ou d'un film documentaire présenté par un professionnel de santé (médecin, infirmière). Il s'agit en fait d'un dialogue entre l'assistance et les professionnels de santé. Au cours de ces discussions on s'attache surtout à éclairer l'assistance sur la question en relevant les préjugés, les tabous, etc. Le sujet est toujours un problème de santé réel de la population. Jusqu'à présent les soirées d'information se sont penchées sur la contraception, l'alimentation, la tuberculose et les maladies transmises sexuellement.

La pratique a montré la nécessité de poursuivre les informations, acquises au cours des soirées, sous d'autres formes. Ainsi, nous devons prochainement exploiter les média d'information de la Communauté comme le bulletin de la *Maison d'Haïti* et l'émission radiophonique « La voix d'Haïti » dans le sens d'une éducation continue. (Ces émissions sont déjà incluses dans la programmation de « La voix d'Haïti » depuis plusieurs mois.)

Les activités régulières du Service social

Dire que ce Service est assuré par deux bénévoles, c'est souligner d'emblée les difficultés qui entachent ces activités. Pourtant nos travailleuses sociales ont été durant notre première année constamment à l'oeuvre.

Les services d'urgence ont occupé la plupart du temps des travailleuses sociales. Il s'agit ici d'interventions ponctuelles visant à faire appel aux ressources du milieu (Bien-Être social, etc.) pour dépanner un immigrant en grande difficulté — à assister certains hôpitaux ou le Centre de Service Social de Montréal dans l'examen, le traitement et l'aide à apporter à certaines personnes qui parlent seulement créole. Ainsi le Service social a fait plusieurs interventions dans les hôpitaux comme Ste-Justine et l'Hôtel Dieu; il a assisté également le Centre de Service Social de Montréal dans certaines démarches en faveur de la famille haïtienne. Il convient de souligner aussi que plusieurs organismes de charité, comme les organismes religieux, ont fait appel à notre assistance.

Dans les activités de notre Service social entrent également des actes plus systématiques. C'est ainsi que les patients qui nécessitent une évaluation psychiatrique sont vus d'abord par une travailleuse sociale. Elle garde le contact et constitue un bon soutien pour les personnes qui ont une grossesse non désirée et qui veulent se faire avorter.

Les soins médicaux :

Notre action, ici, se porte sur l'aspect diagnostique et thérapeutique. Cependant nous mettons l'emphase sur l'aspect « dialogue » par lequel nous faisons ressortir l'importance et la nécessité des tests et des traitements.

Il est à souligner que le malade haïtien est un peu réticent à passer des tests de laboratoire; il a été habitué jusque là à une médecine symptomatique.

En général les recommandations des médecins prolongent les disucssions des soirées d'information. Elles portent principalement sur la diète, la contraception, les traitements à long terme.

Il est significatif de noter que les diètes pauvres en sel prescrites dans les hôpitaux ont peu de signification pour le malade haïtien en général. Cela vient du fait que nous salons nos mets non pas à table mais durant la cuisson. C'est ainsi que les médecins de la clinique ont dû chercher des accommodements particuliers pour des patients qui ont des difficultés avec leur diète écrite. Ces accommodements ont dû nécessairement tenir compte des habitudes diététiques dans la communauté.

À côté des soins généraux, la clinique s'est attachée à dépister certaines affections qui atteignent un certain nombre de personnes dans la communauté mais qui ne sont pas toujours soupçonnées, ce sont surtout la tuberculose pulmonaire et l'anémie falciforme. Une attention tout aussi particulière est portée sur l'hypertension artérielle. C'est ainsi que nous veillons à ce que la tension artérielle de chaque patient soit bien enregistrée à chaque visite.

PAYSAGE DE L'AVEUGLE

Émile Ollivier

Deux textes : l'un est le double de l'autre. Ils se déroulent sur deux scènes différentes. Ils se présentent comme une graphie de la vie.

PAYSAGE DE L'AVEUGLE, le tracé symbolique d'un rapport triangulaire qui trouve sa logique par rapport à un passé, la société coloniale, par rapport à un présent, un ordre de misère et de violence, et aussi par rapport à un ailleurs, la domination étrangère. Ici, nous sommes en face de trois personnages (Adémar Badegros, Heronymus et Iris sans Sommeil) qui vivent sous un arbre à la dimension d'un pays. Deux de ces trois personnages s'entendent pour torturer le troisième, l'assassiner à petit feu... *LE VIDE HUILÉ*, une ébauche d'une vie d'exil. Vie où l'on perd, par tous ses trous, par tous ses pores, ce qui fut sien, ce qui vout fut le plus intimement personnel Le lecteur est convoqué pour lire une mort interminable, pour écouter une voix qui renonce progressivement au discours, qui dit l'errance, l'identité dénudée. Herman Phamphyle erre, glisse, s'enfonce imperceptiblement dans l'anonymat feutré, ouaté d'une ville en pleine expansion...

Édition : Le Cercle du Livre de France
Pierre Tisseyre
8955 Blvd Saint-Laurent, Montréal H2N 1M6

• Sur les problèmes des enfants haïtiens en milieu scolaire

Emile Ollivier

Sur les problèmes des enfants haïtiens en milieu scolaire, à Montréal.

La question de l'adaptation des enfants haïtiens est une facette importante des problèmes que rencontrent les communautés haïtiennes dans les différents milieux de la migration. Il nous sera donné, souvent, dans le cadre de cette revue, de consacrer un espace aux différents problèmes que pose cette situation. Aujourd'hui, nous vous présentons de larges extraits d'un document adressé au ministre de l'Immigration du Québec. Ce document intitulé « *Rapport de la table de concertation sur les problèmes des Enfants Haïtiens en milieu scolaire* » est le résultat d'un travail accompli d'octobre 1978 à juin 1979 par une table de concertation réunissant des personnes et des organismes * préoccupés par les problèmes des enfants haïtiens en milieu scolaire québécois.

Disons-le tout de suite, les problèmes débordent le champ clos de la pédagogie et ne peuvent être compris que dans la mesure où l'on tient compte de l'ensemble des problèmes sociaux de la communauté haïtienne à Montréal. Le rapport de la table de concertation va plus loin, il en fait un énoncé de principe, préalable à toute tentative de solution. Ce rapport n'a pas la prétention d'être totalement rigoureux ni de présenter une connaissance précise de tous les aspects du problème. La table de concertation ne disposait ni des moyens, ni du temps nécessaire à l'accomplissement d'un tel travail. Toutefois, par le repérage des problèmes que rencontrent les jeunes haïtiens en milieu scolaire québécois, par l'analyse des éléments constitutifs de la situation, ce rapport offre des propositions d'intervention aux différents organismes intéressés à la solution des problèmes scolaires des jeunes immigrants haïtiens.

Tout d'abord, une mise en garde...

Les auteurs du rapport sont conscients que beaucoup de problèmes affectant la clientèle scolaire d'origine haïtienne se retrouvent également dans d'autres communautés ethniques. Il va sans dire que plusieurs des recommandations formulées dans le rapport pourraient s'appliquer à l'ensemble de la clientèle néo-québécoise. Cependant, les auteurs ont évité de parler au nom de tous les groupes ethniques, s'en tenant strictement aux limites de leur mandat : la clientèle haïtienne. Par ailleurs, pour eux, il est nécessaire d'étudier la population haïtienne « appelée à s'accroître et de faire (également) des inférences comparatives grâce à l'analyse de la situation que vivent d'autres groupes socio-économiques analogues mais dissemblables culturellement et ethniquement (Amérindiens, Noirs anglophones, etc.) ». La mise en garde des auteurs ne s'arrête pas là. Selon eux, il faut, pour une claire intelligence du problème, clarifier une ambiguïté, celle qui consiste à établir une différenciation entre les enfants haïtiens nés en Haïti (ou hors Québec, en général) et les enfants haïtiens nés au Québec. Il est nécessaire de chercher à savoir à quels problèmes doivent faire face les enfants de ce dernier groupe. Sinon, on accrédite la thèse de ceux qui pensent que les problèmes scolaires actuels n'existeront plus quand les enfants nés hors Québec auront passé la période de scolarisation, et qu'il suffit d'ajuster pendant une période plus ou moins longue l'administration scolaire aux impératifs de la planification en matière d'immigration. Cela dit, dans la lecture de ce rapport, nous avons été frappés d'abord par la diversité des expériences réalisées avant la constitution de la table de concertation, ensuite par l'analyse de la situation des immigrants haïtiens à Montréal et enfin par la mise en évidence des problèmes d'adaptation scolaire que confrontent les enfants de migrants haïtiens.

Une expérience diversifiée...

La table de concertation n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle a été mise sur pied à la suite de nombreuses expériences tentées tant du côté de la communauté haïtienne que de celui des milieux scolaires. Voici une liste non exhaustive d'expériences qui ont largement profité aux travaux de la table de concertation :

1 Enquête menée par le B.C.C. H.M. sur les « Écoliers haïtiens de Montréal » dans le cadre du programme des initiatives locales (janvier à juin 1977).

2 Rapport publié par la CECM et intitulé « La situation des élèves haïtiens dans les écoles de la CECM » (mai 1977).

3 Formation d'un groupe de travail sur l'éducation dans la communauté noire, dans le cadre du comité d'étude sur les Affaires interconfessionnelles et interculturelles du Conseil supérieur de l'Éducation (octobre 1977).

4 Rencontre avec les enseignants de la Commission scolaire Sainte-Croix, à l'école Notre-Dame du Bois Franc, organisée par le BCCHM à l'occasion d'une journée pédagogique (21 novembre 1977).

5 Réunions d'information organisées par le BCCHM pour le bénéfice des parents haïtiens de l'école Lambert-Closse (depuis janvier 1978).

6 Présentation par Charles Tardieu-Dehoux, de la maison d'Haïti, d'un document intitulé « L'enfant migrant haïtien à Montréal. Son cadre de vie familial, scolaire et social. Ses possibilités d'adaptation », lors de journées pédagogiques pour les enseignants de la région Centre, à la CECM (14 février et 25 mars 1978).

7 Engagement, par le BBCHM, d'un spécialiste des questions scolaires (depuis mars 1978).

8 Élaboration par Charles Tardieu-Dehoux, de la Maison d'Haïti, d'un document pédagogique multiculturel visant à sensibiliser les enseignants aux problèmes rencontrés par les écoliers haïtiens (mai 1978).

9 Dans le cadre d'une entente avec le Service éducatif d'aide personnelle et d'animation communautaire SEAPAC) de la Commission scolaire Sainte-Croix, enquête du BCCHM sur les enfants haïtiens du secteur Crevier (mai à juin 1978).

10 Publication par la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer d'un « Rapport sur la situation des élèves néo-québécois en difficulté » (octobre 1978).

11 Durant 20 semaines, expérience de cours d'appoint menée par le BCCHM auprès d'écoliers haïtiens.

12 À la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer : réunions pour sensibiliser les parents haïtiens aux affaires scolaires, développement d'instruments permettant de diagnostiquer les principales difficultés des élèves néo-québécois, création d'équipes multidisciplinaires d'intervention (enseignants - psychopédagogues - orthopédagogues), mise sur pied d'activités parascolaires d'intégration à la polyvalente Saint-Exupéry, collaboration avec le Centre des services sociaux Jarry.

13 Programme « Nou Gin Peyi Tou » de la Maison d'Haïti, à l'intention des étudiants haïtiens de niveau secondaire.

14 Programme « Ti Pié Zoranj Monté » de la Maison d'Haïti, à l'intention des jeunes Haïtiens de 3 à 10 ans.

Comme on peut le voir, l'expérience a été multiple et diversifiée. Nul doute que celle-ci a été riche de connaissances devant servir à cerner les conditions de vie des migrants haïtiens (parents et enfants).

Bien que la nouvelle loi canadienne de l'Immigration, entrée en vigueur le 10 avril 1978, fasse désormais appel à des immigrants de plus en plus scolarisés, on continue à voir arriver des immigrants haïtiens dont le niveau de scolarité est assez bas. Cela s'explique du fait que la politique d'immigration antérieure au 10 avril favorisait les immigrants destinés à des emplois ne requérant pas une longue scolarité. Les immigrants haïtiens peu scolarisés entrés au pays sous l'empire de l'ancienne loi continuent donc à parrainer des dépendants dont le niveau de scolarisation correspond au leur.

* * * *

TABLEAU I

Années	Nombre absolu	Pourcentage de l'immigration totale	Rang d'Haïti par rapport aux autres pays d'origine
1968	*415*	*1,6 %*	
1969	*410*	*2,3 %*	*10*
1970	*794*	*3,4 %*	*8*
1971	*936*	*4,9 %*	*7*
1972	*884*	*4,8 %*	*7*
1973	*2109*	*7,9 %*	*3*
1974	*4690*	*14,0 %*	*1*
1975	*3308*	*11,8 %*	*1*
1976	*2966*	*10,1 %*	*1*
1977	*1945*	*10,1 %*	*2*

L'immigration haïtienne : une nouvelle pièce au dossier

Selon les statistiques officielles recueillies par le ministère de l'Immigration du Québec, 18 457 Haïtiens se sont établis au Québec de 1968 à 1977 inclusivement. Mais c'est vraiment à partir de 1973 que l'immigration haïtienne prend l'allure d'un mouvement accéléré. (Voir tableau I). On peut conclure de ces statistiques que le nombre d'enfants haïtiens inscrits dans les écoles québécoises augmente en conséquence à partir de 1973. en fait, 4097 Haïtiens âgés de 0 à 19 ans seraient arrivés au Québec de 1973 à 1977 :

TABLEAU II

0 — 4 ans :	824
5 — 9 ans :	1194
10 — 14 ans :	949
15 — 19 ans :	1130

TOTAL : 4097

À ce chiffre il faut ajouter les enfants des familles arrivées au Québec avant 1973 (3439 Haïtiens de tous âges entre 1968 et 1972), de telle sorte qu'on peut facilement évaluer à un minimum de 4000 le nombre des enfants haïtiens présentement inscrits dans les écoles québécoises. Les statistiques nous apprennent également que le portrait-type de l'immigrant haïtien change radicalement de 1968 à 1977. En 1968, 60,8 % des travailleurs haïtiens admis au Québec occupaient des emplois de bureau ou dans les domaines du commerce, de l'enseignement et des sciences de la santé. 59,2 % d'entre eux avaient 14 ans et plus de scolarité. 64,3 % arrivaient au Québec en tant qu'immigrants « indépendants ».

En 1977, 63 % des immigrants haïtiens se retrouvaient dans des catégories d'emploi ainsi définies : « fabrication, montage, réparation », « services », « non-classés ailleurs ». Seulement 8 % des

TABLEAU III

Catégories d'emploi :

Années	Enseignement	Sciences de la santé	Bureau, commerce	Services	Fabrication Montage Réparation	Administration « assimilés »	Non classés
1968	26,5 %	18,0 %	16,3 %				
1969	38,7 %	12,5 %	14,5 %				
1970	28,6 %		25,4 %	11,3 %			
1971			25,5 %	10,9 %	21,7 %		
1972			16,9 %	13,5 %	32,2 %		
1973				10,3 %	46,0 %	16,2 %	
1974				7,6 %	44,7 %	10,5 %	
1975				10,8 %	41,9 %	10,3 %	
1976				11,6 %	41,0 %		10,0 %
1977				12,1 %	31,7 %		19,2 %

Années de scolarité :

Années	0 — 13 ans	14 ans et plus
1968	40,8 %	59,2 %
1969	45,0 %	55,0 %
1970	53,0 %	47,0 %
1971	67,5 %	32,5 %
1972	74,5 %	25,5 %
1973	86,1 %	13,9 %
1974	89,4 %	10,6 %
1975	92,2 %	7,8 %
1976	91,7 %	8,3 %
1977	90,2 %	9,8 %

Statut d'immigrant :

Années	indépendants (parrainés, désignés)	autres
1968	64,3 %	35,7 %
1969	63,1 %	36,9 %
1970	70,8 %	29,2 %
1971	63,2 %	36,8 %
1972	56,9 %	43,1 %
1973	73,5 %	26,5 %
1974	58,8 %	41,2 %
1975	23,7 %	76,3 %
1976	20,9 %	79,1 %
1977	8,0 %	92,0 %

Haïtiens arrivés en 1977 détenaient le statut d'immigrants « indépendants », les autres étant parrainés ou désignés. La proportion des immigrants haïtiens ayant 14 ans et plus de scolarité ne représentait plus que 9,8 % en 1977. »

Il se dégage des tableaux et considérations qui précèdent, un constat net et clair : l'immigrant haïtien des dernières années ne ressemble pas du tout à celui de 1968; il est moins scolarisé; il provient d'un milieu moins favorisé, sinon nettement défavorisé. On change de pays mais on ne change pas pour autant de classe sociale. la transposition de cette situation en milieu scolaire a pris des proportions alarmantes au cours de ces dernières années. Les enfants haïtiens dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis 1973 et qui fréquentent l'école québécoise proviennent de plus en plus d'un milieu social défavorisé.

C'est donc là une toile de fond. Le rapport, là-dessus, est très explicite.

Les conditions de vie des écoliers haïtiens

Les conditions socio-économiques

« Comme l'a fait voir la brève analyse de la situation des immigrants haïtiens, les écoliers haïtiens au Québec proviennent en majorité des couches populaires, ouvriers, paysans, secteurs les plus pauvres des couches moyennes. Ce sont fondamentalement les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent ces écoliers qui expliquent les difficultés qu'ils rencontrent dans les écoles québécoises. Tant que la population haïtienne dans les écoles québécoises était constituée d'enfants de professionnels ou d'autres couches privilégiées de la société haïtienne, la distance entre le bagage culturel de ces écoliers et les exigences des écoles québécoises n'était pas assez grande pour créer un problème réel. Il s'agissait de nuances au sein d'un même monde culturel. la situation change dans les années 70, quand l'immigration haïtienne au Québec connaît un changement qualitatif en plus d'un important accroissement en nombre.

« Toutes les autres causes, les problèmes d'ordre familial comme le niveau culturel des écoliers, leurs difficultés linguistiques comme les lacunes dans leur formation scolaire antérieure et par conséquent les difficultés rencontrées dans leur intégration au système scolaire québécois, s'expliquent à partir de leur statut économique et social, en un mot à partir de leur appartenance de classe.

« À cause de leurs longues heures de travail et de leurs dures conditions de vie, les parents disposent de peu de temps à consacrer à leurs enfants et d'ailleurs ils n'ont pas — nous le montrerons plus loin — les capacités pour le faire efficacement.

« Les parents sont confrontés au Québec à des habitudes de consommation qui peuvent facilement provoquer leur endettement et aggraver ainsi leurs conditions de vie, ce qui exerce une influence néfaste sur toutes leurs activités, particulièrement sur leur rôle d'éducateurs.

« Comme l'ont montré plusieurs enquêtes, ce sont les immigrants les plus défavorisés au départ qui sont frappés le plus durement par les difficultés de la vie en terre étrangère : chômage, difficulté d'obtenir des soins médicaux, isolement, racisme. Les conditions socio-économiques des immigrants haïtiens des couches défavoriées entraînent des difficultés d'ordre culturel et d'ordre familial.

Les conditions culturelles

« Les parents sont souvent analphabètes ou très peu scolarisés. Ils sont dépassés face aux nouvelles méthodes pédagogiques et aux nouveaux contenus de l'enseignement dans les écoles québécoises.

« La famille n'arrive pas à jouer son rôle de prolongement de la réalité scolaire. L'école avec son code de fonctionnement véhicule des valeurs qui sont étrangères aux milieux défavorisés, surtout quand il s'agit de milieux où interviennent d'autres facteurs d'aliénation comme l'origine, la couleur de la peau, les habitudes de vie différentes.

« Le concept de la cellule familiale dans la société industrialisée ne correspond pas à celui de la « famille élargie » qu'on retrouve en Haïti. En effet, l'autorité familiale en Haïti est souvent partagée par plusieurs collatéraux (oncles, tantes, cousins, voisins, parrain, marraine, etc.). L'enfant jouit donc en Haïti d'un milieu social beaucoup plus sécurisant.

« Les habitudes alimentaires et médico-sanitaires des immigrants haïtiens sont différentes de celles du milieu d'accueil.

« Les parents haïtiens jouissent dans leur pays d'une autorité exclusive sur la famille. C'est pourquoi ils comprennent mal l'intervention de l'État dans les affaires familiales au Québec, et ils se méfient en conséquence des lois sociales en vigueur ici (par exemple, la loi sur la protection de la jeunesse).

Le milieu familial

« Il arrive que les parents haïtiens précèdent les enfants au Québec. Il en résulte une séparation d'une certaine durée à la suite de laquelle l'enfant éprouve des difficultés de réadaptation à la famille.

« La femme haïtienne devient salariée au Québec, ce qui lui permet d'acquérir une autonomie. Ce nouveau statut dans le cadre de la famille traditionnelle haïtienne engendre au sein du couple tension, déstabilisation, voire éclatement.

« D'autres tensions surgissent à l'intérieur de la famille haïtienne du fait que les enfants qui fréquentent l'école québécoise sont ainsi en contact avec un autre système de valeurs. Les enfants ramènent ces

valeurs à la maison, ce qui a pour effet de choquer les parents.

« La famille monoparentale avec absence du père comme chef de famille, phénomène courant en Haïti, doit faire face à des difficultés graves en milieu québécois. En effet, la famille monoparentale jouit en Haïti d'un encadrement social grâce à la « famille élargie », alors qu'au Québec, elle se retrouve complètement isolée. »

L'un des grands mérites de ce rapport, c'est de replacer l'émergence des problèmes d'adaptation scolaire dans leur véritable contexte : la majorité des enfants d'origine haïtienne sont des nouveaux arrivants qui vivent intensément des difficultés d'intégration au milieu.

Identification des problèmes

la langue

Statut du français en Haïti

« Il importe d'abord de préciser que l'Haïtien, contrairement à ce que l'on croit souvent au Québec, n'est pas vraiment francophone. Sa langue maternelle est le créole.

« En Haïti même, cependant, la langue et la culture créoles sont dévalorisées au profit du français, symbole de réussite sociale. En fait, le français jouit en Haïti d'un véritable statut de domination, tant sur les plans économique que social et culturel.

« Il faut toutefois préciser que le statut du créole s'est amélioré depuis quelques années. En effet, le créole commence à s'imposer comme langue d'usage dans les média d'information ainsi que dans le domaine de la production littéraire (roman, poésie, théâtre).

Problèmes d'apprentissage de la langue

« Le français que l'on enseigne à l'école haïtienne ne conduit pas nécessairement à une maîtrise verbale de la langue, car l'enfant continue à communiquer oralement en créole à l'extérieur de la salle de classe. On peut donc dire qu'il existe un fossé entre les codes parlé et écrit.

« Les liens de parenté entre le français et le créole ne facilitent pas nécessairement l'apprentissage du français. Ils peuvent même constituer un obstacle en ce qu'ils créent des problèmes d'interférence.

« L'Haïtien qui arrive au Québec se voit confronté à une difficulté supplémentaire du fait que le code parlé du français québécois ne correspond pas à celui du français appris à l'école haïtienne.

Le système scolaire haïtien

Les caractéristiques du système scolaire haïtien créent pour l'enfant transplanté au Québec des difficultés immédiates d'adaptation.

Méthodes d'éducation

« Le système scolaire haïtien encourage une discipline sévère basée sur le respect inconditionnel de l'autorité. L'enfant n'est donc pas habitué à développer des attitudes d'auto-discipline.

« Les méthodes d'enseignement sont axées sur la mémorisation et le cours magistral. On fait donc peu appel à la créativité de l'enfant.

Matières enseignées

« L'école haïtienne met l'accent sur les sciences humaines.

« On enseigne encore les mathématiques traditionnelles.

« L'approche des sciences telles que biologie, physique et chimie se limite à la théorie, car les écoles ne sont pas équipées pour les exercices pratiques en laboratoire.

« L'enseignement des langues est axé sur la grammaire et l'expression écrite.

Classement et promotion

« En principe, la fréquentation scolaire est obligatoire en Haïti. Mais en réalité, les conditions économiques, sociales et politiques font que seule une fraction réduite de la population est scolarisée.

« L'enfant peut commencer l'école aussi bien à 4 ans qu'à 9 ans, il peut aussi redoubler une année scolaire. Il en résulte qu'on peut retrouver dans une même classe des enfants de tout âge.

Clivage entre l'école publique et privée

« Bien que l'État impose un programme uniforme aux écoles haïtiennes, le rendement varie d'une école à l'autre, surtout entre les secteurs public et privé, à cause de la différence de conditions sociales et économiques de la clientèle.

L'intégration au système scolaire québécois

Accueil et classement

L'enfant haïtien étant considéré comme francophone à son arrivée au Québec, il arrive qu'on lui refuse l'accès aux classes d'accueil. Il faut toutefois préciser que les autorités scolaires ont été sensibilisées à ce problème et que des mesures correctives ont été prises. Cela n'empêche que certains parents haïtiens, craignant un retard scolaire, préfèrent passer outre aux classes d'accueil en intégrant l'enfant directement aux classes régulières.

« L'intégration au système scolaire québécois s'avère difficile au départ à cause d'une mauvaise connaissance du français ainsi que d'une préparation inadéquate dans certaines matières (mathématiques, sciences) par rapport aux exigences de l'école québécoise.

« Il en résulte que l'enfant haïtien peut être classé à un niveau qui ne correspond pas à son groupe d'âge, ce qui engendre de graves problèmes de motivation face à l'école.

« L'expérience a montré que les tests psychopédagogiques utilisés pour le classement s'avèrent inadéquats et entraînent des consé-

quences désastreuses sur le développement et l'adaptation de l'enfant haïtien.

Choc culturel

« Au milieu de ses camarades de classe québécois, l'enfant haïtien prend conscience de sa couleur. Pour la première fois de sa vie, il se sent différent des "autres".

« L'enfant haïtien arrive au Québec avec des habitudes de vie très différentes de celles d'ici, habitudes qui se reflètent par exemple dans son comportement, dans sa façon de se vêtir.

« À cause de sa couleur mais aussi d'habitudes de vie différentes, l'enfant haïtien peut susciter chez ses camarades québécois des réactions de rejet et des attitudes racistes.

« Face à ces réactions, l'enfant haïtien peut développer des attitudes ou bien d'agressivité, ou bien de repli.

« Les valeurs culturelles que véhicule l'école québécoise ne correspondent pas à celles que l'enfant haïtien retrouve dans son milieu familial. Partagé ainsi entre l'école et la famille, l'enfant arrive mal à se définir par rapport à ces deux systèmes de valeurs.

Attitude des professeurs

« L'enseignant étant en définitive la personne la plus proche de l'enfant, c'est à lui qu'il appartient de créer des conditions favorables d'intégration à l'intérieur de la salle de classe.

L'enseignant québécois ne dispose pas toujours de l'information nécessaire à la compréhension des problèmes vécus par l'enfant d'origine haïtienne.

Une méconnaissance des problèmes et de la situation familiale de l'enfant haïtien peut conduire l'enseignant québécois à l'une ou l'autre des attitudes négatives suivantes :

a) l'agressivité;
b) l'indifférence;
c) le paternalisme (surprotection).

Ces attitudes négatives peuvent s'appuyer, dans certains cas, sur des préjugés racistes de la part de l'enseignant.

Attitude des parents

« Souvent analphabètes ou très peu scolarisés, les parents ont une mauvaise connaissance du système scolaire québécois.

« Ils idéalisent l'école, qu'ils perçoivent comme instrument de promotion sociale responsable de l'éducation au sens le plus large.

« Ils ont donc tendance à s'en remettre aveuglément aux autorités scolaires et s'attendent à ce que leurs enfants soient soumis à une discipline sévère.

« Les méthodes d'éducation en vigueur à l'école québécoise leur apparaissent comme trop permissives (pas assez de discipline, pas assez de devoirs à la maison).

« Ils participent peu aux affaires sociales, soit par ignorance, soit par manque de disponibilité ou soit parce qu'ils ont peur, à la suite d'expériences vécues en Haïti, d'entrer en contact avec tout ce qui représente l'autorité (autorités scolaire, gouvernementale, policière)... »

Ainsi donc, la question de l'intégration des élèves d'origine haïtienne dans l'école québécoise est inséparable des particularités relatives à la communauté haïtienne. Il y a là un problème d'identité culturelle et en aucun cas, les intervenants ne sauraient viser comme objectif l'élimination complète de ces particularités. Selon les auteurs du rapport, dans le processus d'adaptation des écoliers haïtiens au système scolaire québécois, l'accent doit être mis de préférence sur « le développement optimal de la capacité de l'école (québécoise) d'assumer et de tirer profit de ces différences »... De cette affirmation, ils en ont fait un « principe d'intégration » préalable à toute recommandation et à toute tentative de solution.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des problèmes particuliers auxquels doivent faire face les écoliers d'origine haïtienne dans le processus de leur adaptation au système scolaire québécois, compte tenu également du principe d'intégration énoncé ci-dessus, il est recommandé :

Interventions de la communauté haïtienne :

1 Que les organismes communautaires haïtiens représentés à cette table, soit le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) et la Maison d'Haïti, prennent l'initiative de la création d'un centre qui se penchera sur les problèmes d'ordre scolaire des jeunes Haïtiens. Le mandat de ce centre consistera à :

- coordonner les activités des organismes haïtiens en matière d'information sur le système scolaire;
- développer des mécanismes qui permettront de résoudre les difficultés d'ordre scolaire;
- promouvoir et initier des travaux de recherche sur la population scolaire d'origine haïtienne.

Inscriptions

2 Que l'inscription des enfants immigrants soit centralisée à un même endroit dans chaque commission scolaire.
L'application de cette recommandation aurait l'avantage d'éviter aux enfants et aux parents des déplacements inutiles ainsi que des retards excessifs, et permettrait à chaque commission scolaire :

- de déterminer le statut légal de l'élève (frais de scolarité ou non),

- d'étudier son dossier scolaire,
- de lui administrer des tests de classement s'il y a lieu,
- de lui accorder des équivalences (secondaire),
- de l'orienter vers une classe d'accueil, une classe de récupération ou une classe régulière,
- de contacter l'école avant l'arrivée de l'élève (accueil),
- de remettre à l'élève une fiche où seraient consignés tous les renseignements recueillis au centre d'inscription.

3 Que le service d'accueil du ministère de l'Immigration du Québec soit informé du lieu où se font les inscriptions, de façon à pouvoir transmettre les renseignements pertinents aux nouveaux immigrants.

4 Que lors de l'inscription, les parents des enfants haïtiens soient invités à s'adresser aux différents centres de services sociaux (CSS) afin d'y recevoir les services d'ordre socio-économique et familial nécessaires à leur intégration à la société québécoise.

Classes d'accueil

5 Que le Bureau de coordination des classes d'accueil du ministère de l'Éducation du Québec se dote d'instruments diagnostiques appropriés pour l'évaluation du français oral et écrit.

6 Que d'une façon systématique, les élèves haïtiens n'ayant pas une connaissance suffisante du français soient dépistés et inscrits en classe d'accueil.

7 Que l'organisation de l'accueil tienne compte des dimensions psycho-sociales qui font partie du processus d'adaptation de l'enfant haïtien, et que soit mis en valeur le rôle de la classe d'accueil comme milieu de transition et instrument d'adaptation.

Classement et récupération

8 Qu'il soit prévu une répartition équilibrée des élèves néo-québécois à l'intérieur des mêmes degrés ou des mêmes types de classe.

9 Afin de permettre aux élèves haïtiens et aux élèves néo-québécois en général de vivre une intégration scolaire et sociale harmonieuse, que soient fournies aux commissions scolaires les possibilités de créer les structures d'accueil suivantes :

D'abord, que les commissions scolaires puissent disposer d'instruments d'évaluation linguistique et académique variés et complets, leur permettant de situer dans ces différents domaines, tous les élèves dès leur arrivée à l'école.

Selon les résultats aux évaluations linguistiques, l'élève pourra :

- être classé dans le secteur d'accueil ou profiter des mesures spéciales d'accueil (D.G.D.P. 79-10) si ses connaissances de la langue sont inexistantes ou presque ;
- être intégré, si ses connaissances de la langue sont jugées suffisantes, au secteur régulier, où il pourra bénéficier au besoin du soutien linguistique d'un professeur spécialisé.

Si l'élève est intégré au secteur régulier et peu importe qu'il ait besoin ou non de soutien linguistique, il sera alors classé suivant les résultats aux évaluations académiques autres que linguistiques :

- dans une classe régulière sans soutien pédagogique (*i.e.* dans les matières autres que le français), si ses performances correspondent à peu près à celles du groupe où il est intégré ;
- dans une classe régulière sans soutien pédagogique, dans un niveau d'âge inférieur à deux ans mais dans certaines matières seulement ;
- dans une classe spéciale de soutien de récupération ou de troubles graves d'apprentissage, si le retard pédagogique ou les troubles d'apprentissage ne permettent absolument pas une intégration en classe régulière.

Qu'à la fin de son stage en classe d'accueil, l'élève soit de nouveau soumis aux évaluations linguistiques et académiques telles que décrites plus haut, afin de déterminer le classement le plus adéquat possible et le soutien linguistique ou pédagogique à prévoir s'il y a lieu.

10 Que le service de support linguistique tel que mentionné plus haut soit assuré par une personne spécialisée dans ce domaine et dont l'essentiel de la tâche serait la suivante :

- effectuer l'évaluation linguistique des élèves néo-québécois à leur arrivée à l'école et à la fin de leur séjour en classe d'accueil ;
- favoriser la création de conditions optimales facilitant l'intégration des élèves néo-québécois ;
- collaborer avec l'orthopédagogue de l'école au travail de ré-éducation des élèves en difficulté.

11 Que les demandes de personnel de support linguistique soient adressées au Bureau de coordination des classes d'accueil et soient acceptées à raison d'un spécialiste par vingt-cinq élèves néo-québécois présentant des besoins de perfectionnement linguistique intégrés en classe régulière ou spéciale, et que cette norme n'affecte en rien l'attribution de titulaires réguliers ou spéciaux.

12 Que le travail de soutien pédagogique autre que linguistique soit assuré par les orthopédagogues des écoles, les titulaires de classes régulières et titulaires de classes spéciales.

13 Qu'on utilise plus particulièrement la période estivale pour la mise sur pied de cours de récupération.

14 Que les commissions scolaires adaptent et intensifient les cours de récupération prévus pendant la période estivale aux besoins particuliers de la clientèle haïtienne et néo-québécoise en général.

15 Que les élèves de 17 ans et plus soient dirigés vers le service d'éducation aux adultes s'ils ne sont pas aptes à s'inscrire au moins au cours régulier de secondaire III.

16 Que soit étudiée la possibilité d'intégrer ces mêmes jeunes aux cours donnés à temps complet dans les centres de pré-emploi.

Instruments d'évaluation psychopédagogique

17 Que les tests d'aptitudes actuellement en vigueur ne soient pas appliqués aux enfants haïtiens.

18 Que soient élaborés de nouveaux tests adaptés à la clientèle haïtienne.

19 Qu'en attendant les nouveaux tests, l'évaluation se fasse par observation de l'enfant en classe et dans la famille, avec la collaboration du praticien social.

Approche pédagogique

20 Que la direction générale du développement pédagogique au ministère de l'Éducation du Québec évalue la validité des instruments pédagogiques utilisés présentement, et que dans toute élaboration de programmes ou d'instruments didactiques, l'on tienne compte des besoins créés par la présence des élèves néo-québécois.

Perfectionnement du personnel en milieu scolaire

21 Que le ministère de l'Éducation prévoie des séances d'information et un plan de perfectionnement qui permettront au personnel des écoles d'obtenir les renseignements nécessaires à la compréhension de certains phénomènes et comportements spécifiques à la clientèle néo-québécoise.

Formation des maîtres

22 Que les universités québécoises inscrivent un cours interculturel dans leur programme de formation des maîtres.

Interventions auprès des parents

23 Que soient mis sur pied à l'intention des parents haïtiens des mécanismes d'intervention qui visent :

- à informer sur le système scolaire et les institutions de la société québécoise, tout particulièrement sur la loi de la protection de la jeunesse,
- à favoriser la participation aux affaires scolaires.

24 Que le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, le ministère des Affaires sociales, les centres de services sociaux (CSS) et les organismes de la communauté haïtienne, travaillent à mettre en oeuvre de tels mécanismes.

25 Que pour faciliter la concertation entre les différents intervenants en milieu scolaire, on fasse appel plus particulièrement aux services du praticien social.

26 Que les centres de services sociaux (CSS) mettent à la disposition des écoles un nombre suffisant de praticiens sociaux pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle néo-québécoise.

27 Que les établissements du réseau du ministère des Affaires sociales fassent davantage appel aux services des praticiens sociaux d'origine haïtienne pour favoriser une meilleure communication avec les parents de cette origine dans les secteurs à forte concentrtion haïtienne.

28 Que par l'intermédiaire des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres de services sociaux (CSS), des services pertinents soient organisés pour les familles d'origine haïtienne (consultation, information, support, animation, organisation communautaire).

L'après-école

29 Que dans un but préventif, pour une clientèle à risques, le ministère des Affaires sociales encourage la création de centres post-scolaires pour la réalisation d'activités parascolaires, éducatives et récréatives entre 15h00 et 18h30, période pendant laquelle les enfants sont souvent laissés seuls à la maison.

30 Que le ministère des Affaires sociales encourage la réalisation de programmes d'activités parascolaires, éducatives et récréatives pour les jeunes Haïtiens pendant la période estivale.

* Robert ATTAR, (Commission des écoles catholiques de Montréal-CECM), Adrien BANCE, (Cégep du Vieux-Montréal), Jacques BISSONETTE, (ministère de l'Immigration du Québec), Jean-Pierre BLAIN, (CECM), Max CHANCY, (Maison d'Haïti), Alfredo FOLCO, (Commission scolaire Jérôme-Le Royer), Jean-Claude ICART, (Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal), Yolaine JUMELLE, (Centre des services sociaux/Jarry), Marcel LAROCHE, (ministère de l'Immigration du Québec), Georges LATIF, (ministère de l'Éducation du Québec), Yvan RICHARD, (ministère des Affaires sociales du Québec), Yvonne TURGEON, (Commission scolaire Jérôme-Le Royer).

** Les données statistiques mentionnées dans ce chapitre sont tirées des bulletins annuels *l'Immigration au Québec*, publiés par la direction de la recherche du ministère de l'Immigration du Québec.

• Dis-moi ce que tu manges... (Les habitudes alimentaires des Haïtiens à Montréal)

Lucie B., Ruffine B.
Henri Piquion

Quand nous sommes partis d'Haïti il y a deux ou vingt ans, nous avons apporté plus d'articles qu'un inventaire de nos bagages n'aurait trouvés. Entre le linge et les photos, à côté des souvenirs déclarés se sont glissées des habitudes dont nous pouvions penser que les exigences de la vie d'exil nous priveraient bien vite. Vingt ans après, de tout ce qui alourdissait nos valises, il ne reste que ces habitudes parmi lesquelles l'alimentation n'est pas la moins importante.

Cette chronique vise à la fois à lui reconnaître son importance et à dévoiler un aspect de notre vie en terre d'accueil. En la rédigeant, nous nous sommes sentis concernés, ce qui explique que notre expérience personnelle, nos souvenirs, notre vécu soient largement mis à contribution. Nous avons aussi dialogué avec des gens provenant de différents milieux de la diaspora dont

— l'âge varie de 16 à 65 ans;
— le revenu individuel ou familial de 5 000 à 60 000 dollars;
— le séjour à l'étranger de 2 à 20 ans.

Le panier de provisions

Le panier de provisions type est à peu près le même dans la majorité des maisons haïtiennes. Dans la liste des produits achetés, les articles comme riz, pois, banane occupent la première place, peu importent le revenu de la personne interviewée ou la durée de son séjour à l'étranger. Par exemple, la fréquence de consommation du riz varie entre quatre et sept fois par semaine. Puis viennent le maïs noulu, les oeufs, le lait, le « mamba » (beurre d'arachides), le beurre, le pain, les légumes, et bons derniers, les fruits frais. Dans les légumes, la préférence va aux produits tropicaux malgré leur coût élevé : gombo, avocat, aubergine, mirliton, « djondjon » (champignons haïtiens), ce dernier produit le plus souvent reçu d'Haïti.

Les interviewés sont unanimes à expliquer leur choix par des raisons d'ordre culturel :

— « J'ai toujours été habitué à manger comme cela. »
— « C'est la base de mon alimentation. »
— « Sé mòd manjé sa mouin rinmin. »
— « Je n'aime pas les mets étrangers.
— « À partir du moment où je trouve du riz, je suis satisfait. Je pourrais en manger tous les jours. »
— « Paské sé yo minm mouin abitié manjé la kay mouin. »

Cette préférence pour la cuisine haïtienne est si forte que les mères semblent avoir le souci de la transmettre à leurs enfants. L'une d'elle est toute fière d'affirmer : « Mon fils est né ici, mais il mange de tout, beaucoup plus de notre cuisine que d'autre chose. » Une autre laisse échapper son dépit : « Mon garçon n'aime pas le riz, il ne mange que du spaguetti et des saucisses, habitude qu'il a contractée à la garderie. » « Moi, explique une autre jeune femme de 35 ans, mère de deux enfants, j'ai commencé trop tard à offrir à mon ainée des mets haïtiens, elle a donc de la difficulté à les accepter. Alors avec mon deuxième enfant je n'ai pas répété cette erreur. Maintenant, je ne leur laisse plus le choix, au souper nous mangeons à l'haïtienne. »

Dans nos entrevues, nous avons constaté aussi comment l'homme haïtien est généralement réfractaire au changement dans le domaine alimentaire. Quelques femmes se sont dit prêtes à varier leur régime en ajoutant de temps en temps au menu quotidien un mets étranger. Les maris ou amis ne l'entendent pas ainsi. Il leur faut de la variété, certes, mais dans la combinaison des mêmes produits.

L'une d'elles nous dit : « Je ne savais pas faire la cuisine en laissant Haïti. Après mon mariage j'ai dû me mettre au pas, car mon mari est

"haïtien du pays" dans ses habitudes de table. »

Une autre confie qu'elle aime l'agneau. « J'aurais pu lui faire une place à ma table, mais je n'arrive pas à le faire accepter par mon mari. » Nous connaissons tous les préjugés qui courent en Haïti contre l'agneau.

Ces témoignages, et d'autres non cités, nous font penser que les habitudes alimentaires occupent autant de place dans notre culture que la musique ou la langue.

Préparation et cuisson

S'il est vrai que nous nous donnons beaucoup de mal pour que les mets apportés à notre table ressemblent le plus possible à ceux-là mêmes qu'on servait au pays, il est aussi vrai que nous mobilisons toutes nos ressources et que nous prenons tout le temps nécessaire pour préparer et faire cuire nos aliments à l'haïtienne. Apprêter un plat à l'haïtienne, lui donner le goût, la saveur du terroir, c'est une tâche dont le résultat arrive difficilement à nous satisfaire. Cependant, pour « bien manger », rien ne nous rebute. Nous irons jusqu'à New York acheter le chaudron qu'il faut, et nous ferons venir à grands frais d'Haïti le petit « pilon » à épices.

À la question : « Préparez-vous vos aliments comme en Haïti ? », on nous a répondu :

— « Oui, exactement. »
— « Je n'y arrive pas tout à fait, et je le déplore. »
— « Le vinaigre ne pourra jamais remplacer le jus de l'orange sûre. »
— « Pour y arriver, je fais mariner la viande un jour à l'avance. »
— « Quand j'ai laissé Haïti, j'étais trop jeune pour savoir faire la bonne cuisine; une fois à l'étranger, j'ai dû plonger dans mes souvenirs pour essayer de reconstituer le goût d'autrefois. »

Les jeunes modifient un peu le mode de préparation et de cuisson, soit pour gagner du temps, soit pour garder aux aliments toutes leurs propriétés nutritives souvent détruites par une trop grande exposition à l'eau, à l'air ou au feu. Par contre ils reconnaissent que le résultat n'est jamais le même à chaque fois qu'il leur prend l'envie d'innover.

Le même rite prélude à la cuisson. Par exemple, nul ne s'avisera de mettre le riz dans une eau qui ne bout pas encore. La viande, pour « prendre couleur », sera arrosée patiemment durant tout le temps que dure cette délicate opération. Le mal que cela demande est bien payé si on atteint la saveur recherchée.

Les repas de la journée

Dans la diaspora, le repas qui requiert tous les soins est celui du soir. C'est le principal repas de la journée. Malgré la fatigue, le manque de temps, nous essayons de le préparer du mieux que nous pouvons. On dirait que sa réussite est une compensation pour tout ce qu'on a dû ingurgiter malgré nous durant la journée. Nous y retrouvons le riz, les haricots, la viande ou leurs substituts. Nous accomplissons chaque jour l'exploit d'offrir un menu varié avec les mêmes produits de base.

Notre déjeuner se résume à une légère collation souvent renvoyée à la pause-café de dix heures. Le repas du midi varie d'un individu ou d'un groupe à l'autre. Les employés d'hôpitaux préfèrent la cafétéria qui leur offre un menu bien équilibré à peu de frais. Les employés de bureau, les enseignants choisissent entre leurs sandwichs, la cafétéria, le restaurant ou Mac Donald. Pour les ouvriers et les écoliers, la boîte à lunch est le choix pratique.

De quoi se compose la boîte à lunch de l'adulte ? Les réponses suivantes nous ont été données par des gens travaillant à l'usine ou la manufacture.

— « J'apporte toujours avec mes sandwichs un breuvage chaud : de la soupe, du chocolat, une bouillie de farine de maïs. »
— « Moi, le plus souvent, je me sers des restes de mon souper. Cela me fait un repas substantiel. »

Le contenu de la boîte à lunch de l'enfant semble poser un problème aux mères de famille. Plusieurs sont conscientes de la nécessité d'utiliser les produits des quatre grands groupes alimentaires : pain et céréales, fruits et légumes, viandes et substituts, les produits laitiers. Dans plusieurs écoles, les enfants reçoivent le lait gratuitement. Mais il semble que les légumes frais s'abiment vite à la chaleur de la boîte à lunch ou du pupitre. Dans bien des cas, les aliments se refroidissent ou se réchauffent de façon inopportune et finissent à la poubelle. Et les mères, fatiguées de voir des affamés rentrer de l'école, reviennent aux bons vieux sandwichs.

Le gaspillage des restes

L'Haïtien aime à manger « vant déboutonnin » (« ventre rempli »). C'est bien connu. Il aime aussi partager, échanger. Il réalise difficilement que la quantité d'aliments préparés doit être consommée entre les membres de la famille. L'abondance des restes frise le gaspillage. Au pays, c'est chose courante qu'un ami ou un parent survienne à l'heure du repas. Dans certaines familles, les grands-parents reçoivent quotidiennement leur panier ou leur « service ». Et en province, qui ne se souvient pas de l'échange de plats fait par-dessus les clôtures entre voisines. En quantité normale, les restes peuvent être apprêtés pour la boîte à lunch ou compléter le repas du lendemain. Mais, dans bien des cas, surtout dans les familles à faible revenu, semble-t-il, la poubelle est plus souvent utilisée que le réfrigérateur. Pourquoi ? Nous n'avons pas pu trouver une réponse claire à cette question au cours de nos entrevues. Dans certaines maisons, c'est le mari qui oppose un refus formel au « manjé couché ». Nous

rapportons cette remarque d'une jeune femme : « M. refuse de manger des restes et il est le dernier à m'aider à la cuisine. »

Les hommes à la cuisine

Encouragé par sa femme ou sa belle-mère, l'homme haïtien cultive fortement la croyance qui veut que la cuisine, c'est l'affaire de la femme. Cependant, ce préjugé tend à disparaître, lentement mais sûrement. Beaucoup d'hommes trouvent de plus en plus de plaisir à mijoter des plats. Certains assument même la charge de cuisinier dans la famille. Nous avons recueilli les témoignages de trois d'entre eux.

— « Je ne faisais pas à manger en Haïti, dit le premier. Une employée faisait la cuisine pour nous, et très bien. Des circonstances particulières m'ont amené progressivement à m'occuper de ma propre cuisine. D'abord, séjournant en Afrique, il m'était difficile de me faire servir des plats haïtiens. Alors je me suis mis courageusement à la besogne. L'apprentissage a été lent, mais satisfaisant. Puis, mon mode de vie en Amérique du Nord, le mouvement de libération des femmes, les brassages d'idées de toutes sortes ont donné à ce qui était au début une urgence, une coloration politique et idéologico-intellectuelle. Mais, je dirai surtout que j'aime faire la cuisine parce que j'aime bien manger et bien recevoir mes amis. Je suis pour ainsi dire un sybarite, j'ai un rapport sensuel avec la cuisine. »

« Quant à moi, je dirai tout de suite que j'aime bien manger. C'est le deuxième qui parle. J'ai toujours eu une sensibilité gastronomique. Mais malheureusement, chez nous. la structure sociale ne permet pas la prise en main de ces talents par un homme. Une fois seul à l'étranger, avec très peu de moyens, il ne m'a pas été difficile de m'adonner à la cuisine. D'ailleurs cela s'apprend très bien avec la pratique et les instruments disponibles. Il y a de très bons livres de recettes sur le marché. Je considère aussi la cuisine comme une création. Pour un homme cantonné dans le domaine intellectuel, c'est une très bonne occasion de se servir de ses mains. J'assume la charge de cuisinier chez moi, parce qu'ayant plus d'aptitudes que ma femme, il est normal que dans une répartition des tâches, je m'attribue la cuisine. Et puis c'est une démystification. Je connais quelques hommes qui, comme moi, assument cette charge chez eux. »

« Mon apprentissage date d'Haïti, dit le troisième. Je me souviens qu'adolescent, j'étais contraint de rester à la cuisine et de regarder travailler ma mère. Je lui disais souvent : "Ce n'est pas nécessaire, je me marierai, et dans le ménage, c'est la femme qui fait à manger, ou bien encore la bonne." Elle me répondait : "Si tu tombes mal, si ta femme ne sait pas cuisiner, tu ne pourras pas le lui apprendre." C'est ainsi que j'ai commencé à m'intéresser à la cuisine. Plus tard, ma femme et moi étions servis par une cuisinière professionnelle. Puis ce fut le départ. Seul en Afrique. Des repas irréguliers. D'autres amis étaient dans la même situation, nous nous sommes réunis et je devins le grand marmiton du groupe. Maintenant je fais très bien à manger. J'aime le faire, et j'assume cette charge dans la famille. »

Les restaurants

À quelques exceptions près, tous nos interlocuteurs sont ambivalents vis à vis des restaurants haïtiens de Montréal. En même temps qu'ils les aiment et qu'ils s'y sentent attirés, ils trouvent que leur ambiance ne répond pas à l'attente du milieu. Le restaurant le plus fréquenté, ou du moins celui dont ils ont le plus parlé est « Chez Marlène ».

Pourquoi ce restaurant est-il aimé ? À cause de la nourriture que tous qualifient d'excellente. L'appréciation varie selon la durée du séjour à l'étranger et le sexe des répondants.

— Un jeune homme, à Montréal depuis quatre ans, trouve « tout très, très bon. » Il ajoute que ses amis pensent comme lui.

— Une jeune femme, L., deux ans à Montréal, dit y être allée deux ou trois fois la première année de son séjour ici. Pour elle, « ce n'est pas aussi bon qu'en Haïti. »

— J. M., quinze ans à Montréal avoue être allée « Chez Marlène » très souvent rien que pour les plats typiquement haïtiens. J'y suis déjà allé avec des amis haïtiens, mais jamais avec des étrangers. Je me serais sentie mal à l'aise de les y amener, car l'ambiance n'est pas bonne.

Plusieurs personnes rencontrées hésitent à retourner « Chez Marlène ». Pourquoi ?

- « Il y a beaucoup trop de bruit. »
- « Ce n'est pas assez propre. »
- « Trop de flâneurs à la porte et à l'intérieur. »
- « Lorsqu'on va dans un restaurant, c'est pour se détendre, se distraire de la vie quotidienne. « Chez Marlène », ce n'est pas possible. »

Plusieurs achètent « chez Marlène » des plats qu'ils mangent chez eux. Malgré tout, ils ne vont pas à « La Fourchette Créole » dont ils disent que la nourriture est très bonne. Pourquoi ? Tous, ceux qui y sont déjà allés et ceux qui en ont entendu parler, prétendent que le propriétaire est « peu accueillant ».

Repas de fête

Plaisirs des yeux. Beauté d'une table bien mise. Jouissance de la mère de famille. Fierté de l'hôte. Bonheur des retrouvailles. Contrepoids à la fatigue. Pied-de-nez à la souffrance. Rituel sacrificiel. Cérémonial. Souvenances. Telles sont pèle-mèle les réflexions qui émergent lorsqu'on essaie de capter cet événement ordinaire et complexe que sont nos repas de fête.

Un peintre haïtien que nous avons rencontré l'a appréhendé et

posé sur une toile qu'il a intitulé : « Soirée haïtienne à Montréal : Veillée mortuaire. » « Mortuaire et non funèbre », précise-t-il. « Mortuaire, par analogie avec nos « veillées » quand parents et amis se réunissent à l'occasion d'un décès pour se sentir bien vivants. la veillée est un coude à coude, un resserrement des liens, une affirmation de la vie. » Sur la toile, la neige blanche et froide, comme un linceul. À l'intérieur, quelques couples enlacés, une table chargée de victuailles...

Dans nos soirées à Montréal, nous nous rencontrons autour d'une table pour combattre le froid, la solitude, le dépaysement. Nous nous rencontrons pour faire provision de chaleur humaine. Comme elle s'épuise vite, il faut tout le temps recommencer.

Parlant des repas de fête, un interlocuteur, souvent invité, se dit frappé par la variété et la quantité des mets offerts. « Il y a toujours une table garnie qui sert de parure et qu'on dédaigne le plus souvent. À côté, la table haïtienne : bananes pesées, griot, lambi, riz et pois, poulets, dindes, pimentade, "akra", "marinades", etc. »

Sous cette rubrique, il faut distinguer deux conceptions. Celle qui veut que le repas soit abondant de manière à satisfaire le plus de monde possible. C'est dans les milieux à faible revenu qu'elle est le plus prisée. L'autre conception, dénaturée et raisonnée, version édulcorée de la fête de chez nous trouve ses adeptes dans des milieux plus aisés : peu d'invités et des mets recherchés : homard, lambi, agneau, crabe, etc. Elles ont toutefois un dénominateur commun : des mets préparés à l'haïtienne.

Nous sommes arrivés à la conclusion que la façon de se nourrir des Haïtiens ne varie pas d'Haïti à la diaspora. Tous nos interlocuteurs ont avoué fièrement ne pas pouvoir s'alimenter autrement. Certains, qui ont été forcés par les circonstances d'abandonner temporairement la cuisine haïtienne, y sont revenus dès que possible. Il y a à peine dix ans des produits comme le lambi, la banane, certains légumes et presque tous les fruits de chez nous étaient pratiquement introuvables à Montréal. Nous les importions individuellement de New York ou même d'Haïti malgré l'incompréhension et l'hostilité des agents de la douane. Si aujourd'hui, même les grandes chaînes d'alimentation ont leurs « coins de soleil », c'est qu'il n'a jamais été question, quoiqu'il nous en coûte, que nous abandonnions nos habitudes alimentaires.

Comment expliquer une telle fidélité ? Par le bon goût de nos plats ? C'est un fait reconnu, notre cuisine a bon goût. Il suffit d'écouter un gourmet étranger raconter son plaisir d'être à une table haïtienne pour en être définitivement convaincu. Ce bon goût s'explique d'ailleurs par le soin apporté à toutes les étapes de la préparation et de la cuisson de nos aliments.

Cependant, à lui seul, le goût des plats haïtiens n'explique pas ces réponses qui nous ont été données : « Je ne peux pas manger autre chose », « Sa sé manjé pam nan minm », etc... Ce phénomène ne peut s'expliquer que par notre détermination à rester haïtien.

Toutes les fois que des gens d'un même pays se retrouvent en situation d'exilés, ils se différencient de la population locale par des rituels puisés dans leur culture d'origine. Les danses, les costumes et l'alimentation sont leurs signes de reconnaissance, c'est-à-dire les supports matériels de l'aveu d'une altérité, de l'affirmation d'une identité. De tous, le signe alimentaire est le moins folklorisant. Si nous donnons à son émission quotidienne un caractère rituel, c'est pour manifester que nous sommes d'ailleurs, c'est pour résister aux sollicitations culturelles de la société d'accueil.

Nous avons décrit nos habitudes alimentaires à partir de notre expérience, et telle que nous les ont révélées les personnes rencontrées. Nous ne pensons pas avoir épuisé le sujet. Nous aurions dû faire parler des médecins et des nutritionistes. Nous aurions dû comparer les tables selon le revenu et la condition sociale : peut-être aurions-nous découvert que les ressemblances sont réelles et trompeuses. Nous aurions dû nous demander quelles sont les incidences sociales et économiques de l'exportation par Haïti de grandes quantités de vivres alimentaires. Le problème de nos habitudes alimentaires doit donc être posé au niveau de l'analyse pour que les ressorts économiques, politiques et culturels de ces gestes quotidiens soient mis à nu : ces gestes ne sont pas aussi naturels qu'on le pense ; pour que leurs effets, notamment sur la santé, soient rapportés *aussi* à la logique de notre sous-développement. S'il est raisonnable de dire que nous mangeons bien, il reste que même dans la diaspora, nous ne mangeons pas tous.

Lucie B.
Ruffine B.
Henri Piquion

Québec

• Vers un État souverain-associé ?

Cary Hector

Au moment où nos lecteurs se mettront à parcourir ce 3e numéro de la revue, ils auront été informés de la question tant attendue sur laquelle le gouvernement actuel du Québec tient un référendum au printemps 1980. Longtemps l'objet de spéculations quant à sa formulation exacte, « la question », on le sait depuis le 20 décembre, est la suivante : « Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ? » Quant au *Livre blanc*, d'ores et déjà il sollicite du « peuple du Québec » « le petit mot sonore et positif : Oui » non seulement à la question maintenant historique mais, d'une façon générale, à la nouvelle proposition d'entente Québec-Canada.

En quoi consiste cette proposition ? Quelles en seront les implications et conséquences ? Et pour commencer : pourquoi la « souveraineté-association »? Comment en est-on arrivé là ?

Pour l'essentiel, c'est à l'éventail de ces questions que se consacre le *Livre blanc*. En y faisant écho ici, nous poursuivons certes la démarche inaugurée dans notre numéro précédent mais nous croyons surtout devoir répondre à une exigence autrement fondamentale : au moyen d'une information pertinente, sensibiliser les Haïtiens du Québec à cette conjoncture majeure dans l'histoire politique du Canada et du Québec. En effet, ne serait-il pas intolérable que, tournés tout entiers vers notre île natale ensoleillée et préoccupés surtout de notre « survie » en terre d'accueil ou d'exil, nous ayons été des témoins inconscients de cette trame nationale qui se joue sous nos yeux et qui nous concerne *aussi*, à un titre ou à un autre ? Et faudrait-il une fois de plus rappeler que Frantz Fanon n'avait jamais compris pourquoi ni comment le représentant *haïtien* aux Nations Unies pouvait *s'abstenir* lors d'un vote sur la question algérienne ? Par là, il entendait bien sûr le représentant présumé d'un peuple victime et fier de ses luttes acharnées et victorieuses contre l'oppression nationale. Or, toutes proportions et perspectives historiques gardées (le Québec n'est pas l'Algérie de Fanon), bien des amis et sympathisants québécois du peuple haïtien ne comprendraient pas, eux non plus, notre indifférence ou notre discrétion indue dans la conjoncture présente. Il s'agit donc pour nous de *comprendre* et de *témoigner*.

Dissipons d'abord une première confusion qui peut être sciemment ou inconsciemment entretenue dans un contexte de polarisation passionnelle entre partisans et adversaires de la « souveraineté-association ». Malgré qu'il en semble, celle-ci ne vient pas, tel un éclair, zébrer le ciel bleu du fédéralisme : elle apparaît plutôt comme l'aboutissement d'une trajectoire amorcée en 1960 avec la « Révolution tranquille » du gouvernement Lesage (modernisation accélérée de l'État québécois) en passant par le « Vive le Québec Libre » du Général de Gaulle en 1967 et l'alarme-FLQ suivie de l'occupation du Québec en 1970 puis culminant dans la victoire-surprise du Parti Québécois aux élections du 15 novembre 1976.

Sur près de deux décennies, le nationalisme québécois — dont les racines historiques sont pour le moins indisputées — aura ains[i] connu une pousssée soutenue de maturation, et cela sur presque tous les plans : littéraire, culturel, artistique, économique et bien entendu politique. À ce dernier titre, il fau[t] notamment se rendre à l'évidence que le gouvernement actuel du Québec prolonge et concrétise historiquement le projet nationa[l] latent et velléitaire de certains de ses prédécesseurs. Dès lors, s'il y a doute, contestation et résistance, ce n'est pas en raison d'une légitimité problématique mais à cause justement d'une filiation profondémen[t] enracinée et donc porteuse de ruptures certaines. Pourtant, le *Livre blanc* déclare vouloir matéria-

liser l'héritage nationaliste dans un contexte de *bonne entente* et de *non-rupture*. Quelles sont les prémisses et les principales données de cette nouvelle révolution tranquille ?

Un rappel ému : « Je me souviens »

Titre du premier chapitre, ce leitmotiv (qui, rappelons-le, orne nos plaques d'immatriculation de 1979) signale l'itinéraire mouvementé du souvenir et de l'espoir nationalistes depuis au moins 1760 jusqu'à la IIe guerre mondiale. Entre ces deux dates s'échelonne l'histoire cumulative des combats renouvelés ainsi que des échecs et succès partiels de la cause francophone en Amérique du Nord. La narration est sobre mais pleine de fierté contenue, voire d'émotion. Des dates et des événements doivent être retenus : *1774* : l'Acte de Québec ; *1791* : scission de la province du Québec par Londres en Haut et Bas-Canada ; *1837-1838* : le soulèvement des Patriotes (dont Papineau) ; *1840* : l'Acte d'Union ; *1867* : la fédération par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (l'AANB) : le Québec est désormais une province comme les autres, « sans autres droits ni pouvoirs que la plus petite d'entre elles » ; *1885* : l'affaire Louis Riel qui symblise les aspirations des communautés francophones de l'Ouest ; *1931* : le statut de Westminster consacrant l'affranchissement du *Canada* de la tutelle britannique, le Québec restant soumis à Ottawa ; *1942* : référendum tenu au Québec sur la question de la conscription : malgré l'opposition de la population par un « non » massif, celle-ci sera imposée à Québec par Ottawa (1944) ; enfin à partir de la IIe guerre mondiale, c'est le renforcement du pouvoir fédéral, lequel va cependant de pair avec un éveil du Québec à l'ère industrielle et aux aspirations de « modernisation » sociale.

La « maison de fous » ou le procès du fédéralisme

On se rappellera que, alors qu'il rongeait son frein dans l'opposition, l'actuel Premier ministre du Québec assimilait fréquemment l'échafaudage fédéral du Canada à une « maison de fous ». C'était tout dire ou presque. Pour être incompatible avec la tenue du *Livre blanc* qui se veut serein et digne, cette métaphore assommante fait ici place à un réquisitoire ordonné, raisonné et passionné.

Il ne nous revient pas d'en scruter le bien-fondé total ou partiel : d'une part, il est certain que des données ou faits rapportés aux chapitres 2 et 3 (« l'expérience du fédéralisme » et « l'impasse du fédéralisme ») peuvent être réinterprétés sous un autre éclairage... notamment pro-fédéral ; d'autre part, il s'avère non moins certain que ce réquisitoire du gouvernement du Québec fonde sa légitimité dans des revendications et aspirations historiques dont le Parti Québécois, aujourd'hui au pouvoir, se fait d'emblée et « de droit » le porte-parole.

Dès lors, nous nous contenterons de rapporter, du point de vue du Québec, l'essentiel de cette expérience fédéraliste et son résultat net. Dans l'interaction des pouvoirs fédéral et provincial deux dynamiques se trouvent en confrontation constante : *la centralisation* (Ottawa) versus *l'autonomie* (Québec), la première se traduisant par « l'invasion » du fédéral dans un nombre croissant de domaines (politique sociale, relations de travail, affaires municipales, richesses naturelles, culture, etc.), l'autre se traduisant par des politiques de résistance, de collaboration plus ou moins forcée ou d'abandon. D'où une multiplicité de réunions, de comités, de rencontres, de conférences d'organismes fédéraux-provinciaux, dont le nombre est passé de 64 en 1957 à 158 en 1977, année au cours de laquelle ils se seraient réunis 335 fois ! (p. 27).

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le gouvernement du Québec constate non seulement l'incapacité du fédéralisme à assurer l'autonomie politique provinciale mais aussi son impasse définitive comme formule de gouvernement pour l'ensemble du pays.

Se demande-t-on si celle-ci ne pourrait pas être « renouvelée », amendée ou modifiée ? Le *Livre blanc* procède alors à la revue des différentes tentatives entreprises en ce sens par le gouvernement fédéral lui-même : Commission Laurendeau-Dunton (1963), révision constitutionnelle de 1968-1971 débouchant sur la conférence de Victoria en juin 1971, Commission Pépin-Robarts (1976), puis une série de négociations d'octobre 1978 à février 1979 — « effort désespéré et de dernière minute du gouvernement fédéral (...) pour démontrer aux Québécois et aux Québécoises qu'il était possible de s'entendre sur certains changements constitutionnels » (p. 43). Bref, qu'il s'agisse de « fédéralisme renouvelé » selon des Québécois fédéralistes, de « fédéralisme retouché » selon des Canadiens anglais ou de « statut particulier », sorte de troisième voie « en vogue pendant les années ,60, le *Livre blanc* est péremptoire : l'échec répété des tentatives de révision constitutionnelle est probant quant à l'incapacité du fédéralisme « à contenter à la fois le Québec et le reste du Canada ». Au demeurant, « la démarche autonomiste québécoise (...) n'est point une simple dispute administrative entre Québec et Ottawa ; (...) elle est la manifestation de la conscience lucide des Québécois et des Québécoises de former une communauté et un peule distincts » (p. 46).

Le parti et l'espoir : la nouvelle entente Québec-Canada

Comment sortir de l'impasse « sans détruire le Canada ni en être entièrement séparé » ?

Sur le plan psycho-politique, le *Libre blanc* donne à l'actuel gouvernement du Québec l'avantage d'avoir proposé une formule de réponse à cette question, formule à laquelle *tous* les participants au débat vont devoir se reférer. Il faut même ajouter que cette formule se présente comme étant *la* réponse, la seule vraie historiquement, quitte aux adversaires et autres contradicteurs à faire la démonstration du contraire. La meilleure défensive n'est-elle pas l'offensive ?...

Qu'est-ce donc « la souveraineté-association » ? Citons fidèlement :

> *Suivant la formule que propose le gouvernement du Québec, la souveraineté résidera en entier dans l'État du Québec, de sorte que les Québécois et les Québécoises ne seront plus régis que par un seul gouvernement et ne paieront l'impôt qu'au Québec ; grâce à l'association, le Québec et le Canada continueront de n'avoir qu'un seul tarif douanier et qu'une seule monnaie ; l'un et l'autre partenaire aura cependant sa propre personnalité nationale. (p. 55).*

Ou en résumé : une fois juridiquement souverain, *i.e.* jouissant de la plénitude de ses compétences, notamment de la personnalité internationale, l'État québécois acceptera de limiter une partie de sa souveraineté et de *demeurer associé* au reste du Canada par une union douanière, un marché commun et une union monétaire.

Tout le reste du chapitre 4 s'applique ensuite à énoncer le contenu des deux pôles de la formule proposée et à décrire certains de ses mécanismes de fonctionnement. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'indications sur la position de négociations du gouvernement du Québec en ce qui concerne les matières juridico-politiques de la souveraineté, les domaines d'action de l'association et les institutions communautaires. (pp. 59-70). Loin de nous l'idée de projeter ici un éclairage critique-institutionnel sur la formule souveraineté-association. Les spécialistes de droit constitutionnel et des modèles économiques d'association entre États s'y adonnent déjà avec tout l'art et les recettes de leur métier respectif. Quant aux porte-parole des partis adverses, ils ne manqueront certes pas de déceler les faiblesses et les contradictions de la formule. Ce n'est que de bonne guerre.

Mais, à notre avis, là ne réside point l'essentiel de la question car, dans ce jeu — extensible à souhait — de la critique intrinsèque est occultée la dimension politique du pari péquiste : une majorité de Québécois sont-ils disposés, *en connaissance de cause*, à donner au gouvernement actuel, dans la conjoncture présente, la chance de concrétiser leur volonté historique longtemps étouffée, bref de réaliser leur propre histoire ?

Pour en faire la preuve indiscutée — et pour que le reste du Canada soit aussi partie prenante —, le *Livre blanc* propose de tenir au Québec un référendum sur un mandat de négocier la mise en oeuvre de la souveraineté-association. Dans la stratégie du Parti Québécois, le référendum joue un rôle de cheville ouvrière en ce sens qu'une réponse positive agirait comme « déclencheur essentiel du déblocage » en même temps qu'elle imposerait, pour ainsi dire démocratiquement, la nécesité de négocier.

Dès lors, seules deux interrogations demeurent vraiment pertinentes : « le peuple du Québec » *voudra-t-il* dire « oui » à la question fatidique ? « Le reste du Canada » *acceptera-t-il* de négocier ?

Pratiquement, le chapitre 5 sur le référendum se veut une démonstration explicite de « l'obligation démocratique » qu'auraient Ottawa et les autres provinces à accepter de négocier à la suite d'une réponse positive de la population québécoise. Quant à celle-ci, si elle s'avisait de dire « non », elle consacrerait pour les Québécois « un recul sans précédent, dont ils auraient beaucoup de mal à se remettre » (p. 83). Aussi, s'il en était encore besoin, le chapitre 6 intitulé « Québec, terre d'avenir » vient raffermir, aux yeux et à la conscience des Québécois, la conviction qu'ils ont ici « les ressources, le talent et le savoir qui (leur) permettent d'assumer, en toute sérénité, la maîtrise de (leurs) affaires et de relever les défis de (leur) croissance générale, notamment dans le domaine économique ». (p. 93). Et dans son « Appel au peuple du Québec » qui clôt le plaidoyer du *Livre blanc*, le Premier ministre du Québec exprime la conviction finale que « le choix devrait être facile (...) aussi bien pour le coeur que pour la raison ». Avec le « oui Québec » s'ouvrira alors la voie d'une existence nationale, libre, fière et adulte ». (p. 118).

Quo vadis Québec ?

De cette assurance, historiquement fondée, à sa concrétisation politique dans un avenir proche (le référendum) et futur (les négociations), il y a bien entendu plus qu'un pas à franchir. Tous et chacun —protagonistes et adversaires de la souveraineté-association — le savent et affûtent en conséquence leurs stratégies et tactiques de combat en vue de la prochaine échéance : le référendum. Déjà apparaissent ou se préparent des contre-formules du *Livre blanc* : la 3e option de l'ex-ministre Rodrigue Tremblay, celle à venir du Parti Libéral du Québec ainsi que toutes les propositions d'amendements ou de rajustements de la formule « originelle ».

Par ailleurs, les données mêmes de la conjoncture politique, parce que complexes et changeantes, interdisent tout pronostic triomphaliste — dans un sens ou l'autre. Ainsi, par exemple, peut-on aujourd'hui, en toute « sérénité scientifique », corroborer les résultats d'un sondage commandité par le gouvernement du Québec et publiés en septembre 1979, à savoir qu'une majorité de Québécois donneraient

à celui-ci un mandat de négocier la souveraineté-association et préféreraient *en même temps* un « fédéralisme renouvelé » ? À l'approche du référendum, quel rôle vont jouer notamment « le climat social » au Québec, « la performance » respective du Parti Québécois au pouvoir et du Parti Libéral dans l'opposition ? de quel poids pèsera sur la décision des électeurs l'attitude du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux? En effet, on sait que dans ce contexte, il n'est sait que dans ce contexte, il n'est pas indifférent que gouverne à Ottawa un Premier ministre libéral ou conservateur, considération d'autant plus pertinente ces jours-ci que vient d'être renversé, par un vote de non-confiance, le gouvernement conservateur minoritaire, élu voilà seulement sept mois. Les prochaines élections fédérales fixées pour la mi-février 1980 ramèneront-elles à Ottawa l'ex-Premier ministre Trudeau, démissionnaire de la direction de son Parti et pourfendeur sans peur, s'il en est, du « séparatisme » québécois ? Autant d'interrogations — et non des moindres — auxquelles on ne saurait donner maintenant une réponse claire et univoque.

Par ailleurs, une tout autre dimension de réflexion autour du *Livre blanc* a fait et continue de faire l'objet d'analyses, de débats et de controverses. Quel *projet social* sous-tend la souveraineté-association au-delà de ses formulations juridico-politiques et de ses promesses d'épanouissement culturel pour le Québec ? Quelles classes sociales et groupes sociaux constituent le support majoritaire de ce projet et sont appelés à en bénéficier légitimement ? Ou formulé autrement : le projet du Parti Québécis est-il simplement nationaliste, social-démocrate (« préjugé favorable » aux travailleurs), petit-bourgeois ou plutôt une plate-forme d'expansion pour la bourgeoisie canadienne-française dans sa volonté de renégocier sa place au sein de la domination anglo-américaine du Canada ? Telles sont les lignes de clivage des nombreuses discussions qui ont cours actuellement dans les groupes et mouvements politiques de « la gauche », au sein de l'intelligentzia universitaire, ainsi que dans le mouvement syndical.

L'éventail de ces réflexions n'épuise certes ni le contenu même du *Livre blanc*, ni ses implications politiques et idéologiques. Mais elles auront montré à nous autres Haïtiens du Québec — du moins, nous l'espérons — qu'un événement de portée historique se déroule dans la conjoncture actuelle de « la belle province ». La « communauté » haïtienne doit s'y sentir impliquée. Nous aurons voulu ici lui fournir une information responsable pour qu'elle *comprenne et témoigne* en connaissance de cause.

Cary Hector

CRÉOLE / FRANÇAIS
UNE FAUSSE QUERELLE ?

Bilinguisme et réforme de l'Enseignement en Haïti

Frantz Lofficial

Dans cet essai sur le créole et le français en Haïti, Frantz Lofficial pose, sans passion autre que l'avenir de son pays, et sur la base d'arguments rigoureux nourris d'une large expérience du travail sur le terrain, les problèmes soulevés par le bilinguisme et la réforme de l'enseignement en Haïti.

COLLECTIF PAROLES

CULTURE ET SOCIÉTÉ

• Chronique : Anba pié mapou-a

Max Manigat

Nan dènié niméro *Collectif Paroles-la, n° 2*, anpil fo-t té pasé *anba pié mapou-a*.

1) Poèm Paul Laraque-la pa sòti. Poutan non-li té parèt nan paj somè-a.
2) Siyati Max Manigat pat parèt anba sa li té ékri-a (Nouvel, Mo afrikin.

Eh ! eh ! bomba ! heu ! heu !

C.L.R. James nan liv li-a « Black Jacobins » konmansé chapit 4 la avèk mo sa yo :

Eh ! eh ! Bomba ! Heu ! heu !
Canga, bafio té !
Canga, mouné de lé !
Canga, do ki la !
Canga, do ki la !
Canga li ! [1]

Sé yon chanté èsklav yo t-ap chanté nan évènman moua out 1791 yo. James pa bay tradiksion pou li.

Lanné pasé H. Trouillot té tounin sou kozé minm chanté sa-a. Li ékri : « Il y a la chanson : Eh, Eh Bomba, eh, eh Canga bafioti... etc. [2]

« Au sujet de cette chanson vodouesque, J. Fouchard se demande s'il s'agit d'un langage sénégalais, yaiof, arada ou congo. Voilà une recherche à entreprendre pour une pleine compréhension de cet hymne sacramentel du vodou [2]. »

Monsinyè Cuvelier nan liv li a : « L'ancien Royaume du Congo », parèt avèk minm chanté-a tou. Min li poté yon lòt òtograf ki pi sanblé avèk jan yo ékri lang kongolè yo jodi-a :

E, e, Mbumba, e, e
Kanga bafioti
Kanga mundele
Kanga ndoki (la)
Kanga (li)

Cuvelier li minm li vini avèk yon tradiksion :

Et serpent Mbumba
Arrêtez les noirs
Arrêtez les blancs
Arrêtez les sorciers
Arrêtez les [3].

Ann réfléchi sou tradiksion sa-a. Li san nannan. Pouki sa ? Li soti nan koulèv *Mbumba* pou-l mandé arété dépi sé mounn : nèg, blan, chòché. Mounn yo ki t-ap chanté-a pa fou. Yo té gin yon bagay yo t-ap di.

San m-pa sètin 100 pou 100 sé nan lang kikongo èsklav yo t-ap chanté m-rékonnet plizié mo kikongo nan chanté-a ki fè sans [4]. Min jan mouin minm m-ta tradui moso sa-a :

E. é. Mbumba, é, é [5]
Arété piti yo (ti mounn yo)
Arété blan yo
Rété ouanga-a
Rété li.

E, e Mbumba, e, e
Kanga bafioti [6]
Kanga mundele
Kanga ndoki la
Kanga li.

M-propozé tradiksion sa-a paské m-pa ouè pouki Cuvelier antré yon afè koulèv nan chanté-a. Tout mounn ki fè dé jou nan réjion Bakonbo konnin sé *syoka* ki koulèv. Eské *mbumba* sé ta va yon éspès koulèv èspésial ? Antouka m-pa janm tandé-l.

Kanga vlé di aréte min li vlé di tou : sispann, rété, fè rété. Nan déziè̀m ak trouaziè̀m vè-a sé mounn chanté-a ap mandé pou aréte. *Bafioti* vlé di piti yo. *Mundele* ou byin *mindele* (m-ta pi kouè sé *mindele*) vlé di : blan-a, blan yo. Nan katriè̀m vè-a sans mo *kanga*-a chanjé paské sé pa mounn ankò yo bézouin aréte. *Ndoki* pa vlé di chòché tankou Cuvelier mété-l la. Chòché sé *muntu yo ndoki* : mounn ki sèvi avèk ouanga. M-ta pi panché pou yon lòt ésplikasion ki ta fè ouè tankou èsklav yo sé yon ouanga ki kinbé yo nan kondision yo yé-a. Pou révolision an sa fèt fòk yo soti anba kòd ouanga ki marandé yo-a. *Kanga li* sé répétision minm lidé ouanga ki pou sispann nan. *La* ki nan bout katriyèm vè-a avèk *li* ki nan finisman chanté-a sé, dapré-m, atik kréyòl *la*-a avèk pronon kréyòl *li*-a yo fouré nan chanté-a paské sé pa atik avèk

pronon kikongo yo yé. Cuvelier mété yo ant parantèz.

Mounn ki gin lòt ésplikasion osnon òt tradiksion pou chanté sa-a *Anba Pié Mapou-a* ap tann soukous yo.

* * *

Liv

Li pa trò ta pou *Anba Pié Mapou-a* di dé mo sou liv Frantz Lofficial la : *Créole/Français : une fausse querelle ? Bilinguisme et réforme de l'enseignement en Haïti (Montréal, Collectif Paroles, 1979, 169 p.).*

Liv la gin 8 chapit ki antré fon nan tout problèm lékòl an Ayiti. Sé pas kozé kréyòl/fransé asé ki diskité ladan-l. Minm si yon nonm pa fin dakò nèt avèk tou sa Lofficial ékri fòk ou di bon bèt fè mikalaou nan liv la. Msié konn sa l-ap palé. Lidé-l sé pa-l, li lagé yo lan lari-a pou mounn diskité yo. Liv la solid. « *The Carrier Pidgin* » (Honolulu, Hawaï) rélé-l « a mature socio-linguistic study ».

Gin kritik liv la ki parèt tou nan *Le Petit Samedi Soir* ak nan *La Nouvelle Haïti Tribune*.

Yon lot liv Laennec Hurbon

Laënnec Hurbon anpil léktè ayisyin konnin paské li déja ékri : « Dieu dans le vodou haïtien » avèk « *Cultures et pouvoir dans la Caraïbe* » fèk sòt kinté ankò. Edision *L'Harmattan* ap parèt avèk yon lòt liv msié : « *Langage populaire et contrôle idéolodique en Haïti* ». N-a tounin sou dokiman sa-a kou-l rivé nan min nou.

Max Manigat

[1] C.L.R. James : *The Black Jacobins*. 1963, p. 85.

[2] H. Trouillot : *Le Nouveau Monde*, 29.12.78, p. 9.

[3] La Marche du Temps : *Haïti-Observateur*, 18-25 août 1978, p. 10.

[4] Yon ésprésion anglé : « that makes sens » Ayisyin Nou Yòk yo tradui.

[5] M-pa gin tradiksion pou premié vé-a. Nan diksionè kikongo m-ginyin an *mbumba* sé : 1) ti mòn ; 2) chat, li vlé di.

[6] *Fioti* : piti, *bafioti* (pl.) : piti yo.

• La raison ensanglantée

Roland Morisseau

C'est fini... décidément : on ne recule pas. On tourne sur soi. On ne retourne pas. Je me le suis toujours dit. Le principe est dans ma tête. Si vous la cassez, qu'obtiendrez-vous? Car, où ça conduit? Je ne sais rien. De rien, je connais. C'est mon état. En somme... un pas en arrière? Permettez-moi, ce n'est pas du recul. Ce n'est même pas se tenir... obliquement... ni perpendiculairement au centre de quoi?

Je ne sais rien.

Je me l'avoue une fois de plus. Mais, c'est curieux : J'AIME MARCHER. En effet, je me procure ce petit plaisir. Bien dit : petit pour ceux qui me voient et me jugent, et qui travaillent depuis des temps à l'invention d'une croix moderne pour Roland, alors qu'essayant de les éloigner à une distance égale à mon bras droit, ils dévalent vers moi avec l'obsession d'un fleuve endigué.

Je me passe d'eux.

Très commode, disent-ils. La lobocratie n'est pas une invention nouvelle.

Mais, J'AIME MARCHER. Maaaaaaaarcher?

Eh bien! Je m'en vais au hasard de . Alors je fais des centaines de pas, des milliers, des dizaines de milliers, et puis, je contaste que j'ai abordé toutes les routes. C'est ma richesse souveraine. Avec ça, je règle ma vie d'une façon toute différente de celle des autres. Ceux qui me connaissent, ne cachent pas que je suis avare. Autrement, ils rid'aiseraient de mon immobilité. Monteraient à mon sujet, des cabales, se demandant par exemple le nombre de pas effectués quotidiennement,

mensuellement,

annuellement.

Bien je recommence. Je marche. Je parle. Je m'explique. Quand je marche... d'un côté, c'est le jour; de l'autre, je veux dire à ma gauche, la ville étale ses cuisses longues et splendides. Je suis au milieu. Tout ce qui vous intéresse, c'est de savoir ce que je vois. Si je me reprends indéfiniment, j'y parviendrai. Je ne recommence pas. Je ne me reprends pas indéfiniment. Je n'y parviendrai pas. Mes routes sont dans ma tête. Elles n'y sont pas non plus. Oyez Messieurs et Dames! elles ont leur secret. Vous ne vous en faites pas idée. Moi à/de qui vous parlez, vous pouvez vous tromper sur mon compte. Je ne l'affirme pas. Seulement, je sens que je ne suis plus celui que j'ai été, il n'y a pas longtemps. S'il m'était donné de savoir ce que je suis de-venu?

Un processus comme un autre.

Quand je marche... je fais ces centaines, des milliers... Soudain, je me surprends effectuant une volte-face. L'action ici, n'est autre que virevolter, plus précisément, se contourner, ou peut-être même, rebrousser chemin.

Est-ce qu'il y a recul? Ça, non!

On ne recule pas.

Quelqu'un me rature. Tout bonnement. Il ne pense pas à cela. Il ne lutte pas contre cela. Il lui faudrait lutter indéfiniment pour le ce-que-je-de-viens. Lutte vaine. Lutte vraie. Au demeurant, il fouille, il trace, il comble, il bêche, il efface, il sarcle, il... il vole il rame, il vole, il frappe sur je ne sais quoi... au fur et à mesure que tous les éléments à sa disposition, s'écartent de lui le délaissent.

« Votre identité est raturée ».

On n'a rien : Le langage est-il mort-né?

Les matières sont en fuite vers d'autres lieux. Je ne me rappelle pas la dernière fois que j'ai raisonné.

Continuons. On aboutira. Il n'est que de marcher. Si tu préfères attendre, tu peux marcher. Parler. Aucune différence. Comble ta patience. On meurt quand on a atteint l'autre bout. Itinéraire ici bouclé. Ainsi ravi. Les morts n'ont plus raison d'espérer. Eux ne le savent pas. Ils refuseraient de mourir. Pourquoi dès aujourd'hui ne

pas le leur dire? Injustice! Et les autres? On verra. Ils ont été si heureux d'attendre! L'insatisfaction est la toile de fond de la vie. Ne soyez jamais satisfait! Justification de la présence humaine? Pour une fois, je dis la vérité. Est-ce un acompte? De la naissance à la mort, on passe par un intermédiaire que conventionnellement on appelle la vie.

J'aurais dû continuer. Que doit-on savoir? Nous y allons. On ne recule pas. Y-a-t-il autre chose, par exemple : a-t-on commencé? Ou n'a-t-on pas commencé? Le vrai dilemne : c'est quand? Car, alors on ne finira jamais. Il y a mieux que d'apprendre à vivre. L'a-t-on jamais voulu? Lorsque ma pensée m'abandonne... Malgré tout j'aurais été mieux gardé, si je restais en possession du langage. Il a son utilité. J'en doute pas. Je m'accommoderais aisément parmi les objets. Ils ont la froideur qui ne trompe pas. J'aurais vécu dans la familiarité des arbres et des maisons délabrées, des pierres et des forêts. Il y a le miroir que je vénère pour sa franche camaraderie. Je ferais un hublot dedans par lequel je regarderais les hommes se mutiner.

Fini

Je m'en vais. Je marche. Je suis à l'autre bout. On n'en a cure. C'est comme pour toi. Déjà, le monde ne s'en souvient plus. J'ai envie de me mettre debout... Toutes les routes sont dans ma tête. Que de connaissances? De secrets? Chaque fois que j'ai faim, je me raconte des histoires et ça me gonfle le ventre de détritus. Puis, je me tranche le poignet et je bois le sang qui laisse dans mon palais un goût de vin. Le jour où je n'en ai plus trouvé, je me suis servi de ma raison.

On ne finit pas. On ne s'en va pas. On se bourre de légendes. Ramasse tout : le soleil, les étoiles. Je veux faire des kilomètres de mer, d'espace. Quand j'en aurai trop, je les enroulerai autour de moi. Dehors, le temps est beau. L'absence, c'est toute l'extase de l'homme. Il en a rêvé depuis des siècles.

La cloche a sonné. L'ombre s'enfonce en moi qui pensais avoir raison de la raison.

Roland Morisseau

LES PAYSANS HAITIENS

et l'occupation américaine 1915-1930

Kethly Millet

À partir de juillet 1915, la souveraineté nationale n'existe plus en Haïti. L'autorité politique est exercée par des étrangers, les Américains. Ce transfert de pouvoir confère aux occupants un pouvoir quasi illimité sur l'organisation de la vie paysanne. Face à cette intrusion étrangère, face à cette nouvelle forme d'oppression, la paysannerie réagit. Elle se révolte. Par trois fois elle se heurte aux gendarmes et aux Marines américains. Quel sens donner à ces révoltes? Ont-elles été une poussée de nationalisme ou tout simplement une lutte pour la défense des intérêts paysans?

COLLECTIF PAROLES

• À propos de Marie Chauvet

Amour, Colère et Folie
roman, NRF —
Gallimard

Jocelyne Boisvert

Une Québécoise a lu Marie Chauvet. Son approche originale de Amour, Colère et Folie *nous a valu un compte rendu critique que nous offrons à nos lecteurs. L'auteur étudie au département d'Études littéraires de l'Université du Québec à Montréal.*

Il s'agit en fait d'une trilogie.

J'ai choisi de travailler sur Amour. Pourquoi ? Peut-être parce que j'aime l'amour. Mais j'aime la colère pourtant. Et aussi la folie. Peut-être alors parce qu'il s'agissait d'une auteur/femme doublée d'une narratrice : ça nous créait des liens. Identification sans doute. Mais aussi, je crois parce que *Amour* était le seul des trois romans qui donnait vie à l'espoir.

Une des dimensions importantes de ce roman : l'articulation du politique et du psychanalytique. « Itinéraire intérieur » et phénomène de transfert. Ou : quelles sont les conditions qui rendent possible le courage de l'assassinat politique, le courage de la révolte ?

Itinéraire intérieur : non sujet à généralisation, histoire individuelle, personnalisée soit, mais contingente du social. Une vieille fille, sa « longue marche » à l'amour.

Freud dit que « l'inconscient est éternel ».

Althusser reprend la proposition :

> « *L'inconscient est éternel*, c'est-à-dire n'a pas d'histoire. Si éternel veut dire, non pas transcendant à toute histoire (temporelle), mais omniprésent, transhistorique, donc immuable en sa forme dans l'étendue de l'histoire, je reprendrai mot pour mot l'expression de Freud et j'écrirai : *l'idéologie est éternelle*, tout comme l'inconscient. Et j'ajouterai, que ce rapprochement me paraît théoriquement justifié par le fait que l'éternité de l'inconscient n'est pas sans rapport avec l'éternité de l'idéologie en général [1]. »

L'inconscient (comme le rêve) n'a aucune morale (ni politique, ni sexuelle). C'est Madeleine Gagnon qui me l'a fait remarquer un jour.

Il est très difficile de saisir l'articulation entre le social, le politique d'une part, le psychanalytique d'autre part. Quels liens établir entre ces deux dimensions d'une réalité ? Comment les analyser, en démonter les ressorts, en comprendre l'imbrication ? Où en situer les frontières ?

Les passages les plus intéressants sont ceux de la réflexion intérieure de la narratrice, de l'auto-analyse. « J'assiste au drame, scène après scène, effacée comme une ombre. Je suis la seule lucide, la seule dangereuse et personne autour de moi ne le soupçonne. » (p. 9). Les deux premières phrases du roman. Elles sont lourdes de sens.

Il ne m'apparaît pas indifférent que le livre soit écrit par une femme. Le rapport au corps est déterminant dans le roman. Il est politique à trois niveaux, je crois : la *faim*, la *torture*, la *couleur*. Et il est en même temps sexuel (du moins pour ce qui est de la torture et de la couleur).

La faim : la « position de classe » de la narratrice (et de l'auteur aussi, peut-être) ne me permet pas de la saisir, autrement qu'extérieure, comme elle, spectatrice. « De tout temps, il y a ceux qui mangent à leur faim et ceux qui s'endorment le ventre creux. (...) La misère des autres n'a-t-elle pas toujours existé ? (p. 13)

L'idéologie interpelle l'individu comme sujet. Un régime politique de type autoritaire fonctionne à l'idéologie, répressive non plus « seulement » dominante. Il fonctionne à la violence physique (appareil répressif), à la violence idéologique pour maintenir son pouvoir. Le rapport du sujet à l'idéologie doit en ce cas, il me semble,

être différent. Menace de répression, physique : c'est important. C'est dans son intégrité corporelle que Claire (la narratrice) est menacée, que tous le sont d'ailleurs. « La police surveille nos moindres faits et gestes. Son représentant, c'est le commandant Calédu, un nègre féroce qui nous terrorise depuis tantôt huit ans. » (p. 14)

Calédu torture gratuitement (par haine dira Claire) puisqu'il égorge par la suite (mais pas toujours). Calédu torture *différemment* selon sa victime du moment. Jouent des « critères » de race, de sexe, de classe. Il hait particulièrement les « ex-bourgeoises-mulâtresses-aristocrates ».

Ce n'est pas par hasard que Dora Soubiran marche les jambes écartées après avoir été torturée par le commandant.

Face à la torture, la « bourgeoisie », se trouve menacée, interpellée comme sujet, elle aussi.

Les individus sont-ils interpellés plus fortement comme sujets dans les régimes totalitaires ? Peut-on en tirer une « stratégie politique », un enseignement ?

Grossièrement résumée, l'histoire : Claire, vieille fille de 40 ans est amoureuse de Jean Luze, le mari de sa soeur Félicia. Claire est noire, Félicia et Annette (la troisième soeur du trio) : non. Jean Luze est Français et travaille pour l'Export Corporation (compagnie américaine dirigée par M. Long). Claire s'identifie d'abord à Annette : vivre à travers elle son amour pour Jean Luze. Échec. « Qu'elle vive sa propre vie. J'ai raté mon but avec elle. Je vais jouer ma deuxième carte. Sans tiers cette fois. » (p. 80) Durant la maladie de Félicia, elle devient mère et épouse. Mère de Jean-Claude, l'enfant du couple, épouse de Jean Luze. Félicia revient à la santé. Son monde s'effondre. Elle veut tuer Félicia, n'y réussit pas, décide de se suicider. Une émeute éclate. Elle se sert du poignard pour tuer Calédu.

Les deux points qui m'ont particulièrement touchée dans le roman : la couleur de la peau, le désir et son articulation au politique.

Il y a évidemment bien autres choses. Exemple : le retour historique qui occupe une grande partie du roman (p. 102-142), les rapports économiques (la compagnie d'exportation, l'exploitation des paysans, le commerce des « crève-la-faim » — « C'est extraordinaire ce que la traite de nos compatriotes par nos compatriotes a pu nous laisser froids. » (p. 157)) ou strictement politiques (les structures du pouvoir, mâle (blanc et noir) : le commandant, le préfet, le médecin, le curé, etc.).

Seulement, l'histoire m'apparaît, vide des gens qui la font. Les accents les plus émouvants, les plus vrais, les plus vécus n'y sont pas. Les plus bougeants (*il faut lutter*) ne sont pas là. Disproportion entre l'histoire (quasi officielle) et « l'histoire autre ». Deux niveaux qui ne se rejoignent pas. Un très analytique. Fouille, explique, démonte. L'autre superficiel et *descriptif*. N'explique pas les mécanismes du fonctionnement du changement. Intéressant certes, sans plus.

C'est au niveau du discours psychanalytique que c'est plus ténu. Ou quel est le discours *permis* (même en pensée) ? Ou faut-il s'aveugler soi-même quand on vit sous un régime autoritaire pour pouvoir poser des gestes ? « J'ai de plus en plus l'impression que je me jette en pensée dans les bras de Jean Luze comme sur un ersatz que j'ai choisi à dessein puissant et corrosif. Arriverai-je longtemps encore à me tromper ? » (p. 171).

Claire est marginale parce que noire dans un milieu de blancs ou de mulâtres blancs.

Elle subit la répression paternelle (n'est-elle pas politique celle-là ?) physiquement, dans son corps. Un jour, son père la fouette : elle s'évanouit.

Le médecin : tout de même !

Et l'explication : « Cela signifie que mon sang noir à moi est en voie de régression et que j'ai hérité certaines qualités qui vont lui faire défaut à elle, si je ne la corrige pas. » (p. 111).

Elle aurait pu épouser Frantz Camuse. Elle ne l'a pas fait. Peut-être parce qu'elle ne pouvait supporter le contraste de leurs deux mains réunies.

Son père a oublié la grand-mère, la sienne, la négresse dont il sert encore les loas. Sa fille est là, noire pour la lui rappeler.

Lors de la naissance d'Annette : « petite fille aussi blanche que Félicia ». Lors de la mort d'Agnès, petite fille dans son cercueil, Claire a envié la morte « si pâle, si blanche ». C'est étrange : envier la mort puisqu'elle est blanche.

Elle rejette donc les classifications sociales ayant pour base la richesse ou la couleur de la peau. Noter toutefois : ce rejet des classifications se situe dans une perspective précise. Globalisant pour la couleur de la peau, il l'est moins, je crois, pour ce qui est de la richesse : sa position n'est pas celle des mendiants ou des paysans, sa remise en question ne peut être aussi profonde (que la leur).

Histoire individuelle : quand elle veut dire couleur de la peau, un corps, mon corps, comment, de quelle manière peut-elle être « généralisée », peut-elle l'être ? En termes de stratifications sociales ? Dans quelle mesure Claire est-elle distanciée parce qu'elle est noire ? Dans quelle mesure est-elle lucide par l'articulation couleur/classe qui se fait en elle : « ... j'appris par les abus qu'on lui (Augustine, la négresse des mornes) fit subir à rendre grâce au rang social que j'occupais et à apprécier mon père malgré les coups qu'il continuait à me donner. » ? (p. 111)

> « Il m'arrive, au cours de mes scènes d'amour fiévreusement imaginées, d'être prise de panique. Cette panique est souvent déclenchée par le brusque souvenir de mon père armé de sa ceinture et qui me fouette. » (p. 170)
>
> « ... l'amour n'est que le frottement de deux parcelles de chair, ai-je conclu cyniquement. Cette définition réaliste a-t-elle voulu se venger de moi ? C'est cette

nuit-là que pour la première fois, j'ai vu se pencher sur moi un autre visage d'homme. (...). Et j'ai fermé les yeux pour attirer contre moi un grand corps musclé, noir et nu que je n'ai pas voulu reconnaître. » (p. 83)
« Voilà mon imagination déchaînée! Cette main qui me caresse est la sienne (Jean Luze). Je suis tendue comme un arc. Je murmure son nom en haletant. Ma tête s'affole sur l'oreiller. Ce n'est plus lui que je vois mais un autre. Qui? Je n'ose pas comprendre. » (p. 86)

Ou est-ce que la jouissance a une morale?

Ou est-ce que la jouissance (comme le rêve, comme l'inconscient) n'a aucune morale? politique? sexuelle?

Et le désir?

SAIS PAS

Au début, ce qui me semblait rassurant, ne me le semble plus (du tout), maintenant : l'inconscient n'a aucune morale.

PEUR

Peur comme on a peur de Calédu puisqu'il est un arsenal vivant. Nul n'ose lever les yeux sur lui. Peur puisque tout le monde dans cette ville vit derrière ses persiennes, derrière ses portes (Claire : derrière la porte de sa chambre). La montée de la révolte ne peut se faire qu'en catimini et celle de Claire n'est pas qu'individuelle : « Je serre les poings et grince des dents. Une sorte de mystérieux frémissement semble secouer la ville comme le fruit feutré d'une aile planant, lentement, au-dessus de nos têtes. Ce frisson qui me traverse ne peut être personnel, je le sais maintenant. Chacun tout comme moi doit travailler en secret à se libérer de la contrainte et de la peur. Je ne suis pas seule. Ils sont tous là, autour de moi et nous souffrons à l'unisson dans l'idée fixe d'une prochaine délivrance. » (p. 177)

Peur comme devant ses phrases : « Je sais, par exemple, que seule la souffrance le guiderait vers moi. Comme l'amour rend sadique et cruel! Ne suis-je pas à l'exemple de ces bourreaux? » (p. 103) Où sont-elles les frontières? Claire tue Félicia en pensée. Elle se voit devenir criminelle. Règne de la terreur : elle se terrorise elle-même. Où sont-elles les frontières?

Est-ce qu'on peut reprocher à l'auteur de privilégier une interprétation « psychologiste »? Au début, je pensais : non. Maintenant je ne sais plus. Je trouvais bien que la narratrice identifie Jean Luze comme un idéaliste et qu'elle le justifie : « Ah! Marcher à sa suite à l'assaut de je ne sais quelle chimère! Un idéaliste, oui. Mais comme cela regénère de donner libre cours à l'espoir et de bâtir même en rêve un monde nouveau et meilleur. » (p. 151)

Jean Luze personnage. Il me faisait réaliser « dans les faits » ce que Memmi a appelé l'impossibilité du colonisateur de gauche. Il devra partir. Il participe des privilèges qu'il dénonce. Sa situation est intenable. Pourquoi n'ai-je pas aimé le « statut particulier » que Claire lui accorde?

« Qui nous aidera? Qui, sans crainte, a eu le courage de nous crier la vérité sinon Jean Luze? » (p. 152)

Pourtant, avant il y avait eu : « Complexe d'infériorité? Un étranger à nos yeux a toujours représenté ce qu'il y a de plus parfait. » (p. 77)

Je sais bien : ma position est indéfendable et injustifiée. J'aurais aimé, je crois, que la révolte naisse, sans l'intervention de celui qu'on considérait comme supérieur.

Après le cyclone.

Les paysans mangent du chien.

Annette : pourquoi pas? (c'est vrai : on mange du boeuf et du poulet, du gibier ou du poisson).

Claire pense : « Je vois venir le moment où nous deviendrons anthropophages. » (p. 156)

J'aime le cynisme de cette remarque (aussi sa lucidité). (Même si me voilà avec sur les bras mon « analyse » de la « position de classe » de la narratrice).

Peut-être était-ce la solidarité de ceux et celles des mornes qui mangeaient du chien que je cherchais (parmi eux, parmi elles il n'y avait pas d'étranger je crois, du moins pas d'étranger « supérieur »).

Pourtant Jean Luze le Français traite souvent Augustine avec plus d'égards que les trois soeurs. Pourtant Jean Luze refuse de participer au coup monté sur le dos des paysans dans l'histoire de la vente du bois. (décidément indéfendable!)

On pourra toujours critiquer dans ce roman le stéréotype des femmes et de leur rapport médiatisé à la réalité par le biais de leurs amours pour des hommes. On ne pourra pas cependant nier le fait que ça fait partie de la « manière grave de l'histoire quotidienne » (j'ajoute : pour l'instant! — question de « position »).

Mes interrogations les plus brûlantes sont d'un autre « ordre » toutefois. Qu'en vient-on à expliquer en poussant plus à fond un certain type d'analyse? La torture? Calédu? Dans quelle mesure une explication est-elle une justification? Où fixer les frontières?

Je ne peux que poser des questions, sans y apporter de réponses.

Maintenant, j'ai tendance à m'identifier à nouveau à Claire, à vivre dans ses gestes, dans ses paroles et à conclure : elle a eu raison. Ce besoin de croire que cette histoire est vraie (mystification). Ce fait qu'elle soit une femme, ce fait qu'elle soit noire (moi qui suis blanche).

J'aime Marie Chauvet (ou est-ce Claire que j'aime?) parce qu'elle prône la révolte, parce que son roman se termine sur les portes ouvertes, parce que le debout laisse place à l'espoir (si idéaliste soit-il).

Nulle part il n'est dit que l'assassinat de Calédu va régler quelque chose. Il est même dit que derrière cette haine se cachent d'autres haines. On abat le dictateur et il en pousse un autre. Malgré cela, elle le tue.

[1] ALTHUSSER, L. *Idéologie et appareils idéologiques d'État*, pp. 23-24.

• Notes de lecture

Anthony Phelps

Au Pipirite chantant
de Jean Métellus
Éditions Les Lettres Nouvelles,
Paris, sept 1978

« *Et les fleurs se sont mises à*
chanter
Haïti s'allume comme un chat »

Il y a dans la vie des Poètes, des moments de joie d'une fulgurante intensité, provoqués, entre autres, par la découverte d'un grand poète.

Il m'a été donné, récemment, d'en refaire l'expérience, en entrant dans la houleuse et fervente et dense, palpitante, grave, en fleuve, en torrent, en chute et lac, en entrant et, immédiatement entraîné, ballotté, bousculé, pour le plaisir de mes sens —surtout le plus précieux : l'imaginaire — en entrant dans la voix de Jean Métellus disant : Au Pipirite chantant...

Jamais, Poète d'Haïti, n'avait tenu semblable langage, à l'exception peut-être, de Jean Fouchard, dont le poème : *Le dit couleur d'aurore* n'a malheureusement pas été publié dans son intégrité. Bien sûr on pourra souligner chez Métellus une certaine influence de Césaire, de Saint John Perse, mais quel Poète, à l'exception du Premier, est vierge de toute influence ? Et puis, Saint John Perse et Césaire appartiennent à la Caraïbe !

Au Pipirite chantant nous fait remonter toute la terre haitienne au visage et nous rappelle que ce

...« *pays livré aux eaux plates de l'histoire a perdu la mémoire* »

Toutefois, la mémoire d'un Peuple, ce n'est point uniquement celle du Passé, c'est aussi, sinon surtout l'affirmation et la transcription, dans le Présent, de ce que ce Peuple veut vraiment être.

« *Au pays de remembrer ses fils*
De réveiller ses zombis
Et d'égayer les yeux délavés
De rouvrir son psautier
Et de se ressaisir »

Il me plaît, ici, de donner à *psautier*, son sens « vétérinaire » : la troisième poche de l'estomac des ruminants, et de souligner qu'il nous appartient à nous-mêmes de savoir qui nous sommes vraiment, c'est-à-dire ni des Africains, encore moins des Français. Mais des Caraïbéens. Et d'inventorier cette troisième poche. Celle que Métellus a omis de nommer, car à la place du mot « antilles » qu'il utilise j'aurais préféré celui plus juste, plus englobant, plus « tempêtueux » de caraïbe.

Je ne ferais que deux reproches à « *Au Pipirite chantant* ». Ou plutôt, disons que je ferais un reproche et une remarque. Le reproche s'adresse à Claude Mouchard, qui a sélectionné les textes. Un ou deux poèmes, dont *Femme Noire*, page 41, auraient très bien pu rester dans l'ombre. Il ne s'agit que de l'équivalent de 2 ou trois pages sur 178... Autrement dit, une paille ! Mon reproche n'a donc aucun poids. Et je remercie Claude Mouchard de m'avoir révélé un grand Poète. Un compatriote par surcroît.

La remarque concerne Métellus lui-même. Le Poète a choisi d'écrire selon un rythme d'inspirations continues. Je me demande s'il n'aurait pas dû ménager des temps d'expirations plus nombreux, des paliers, permettant ainsi au texte de mieux respirer et au lecteur de retrouver son souffle. Cette remarque est quelque peu intéressée, car elle m'amène à dire que s'il est impératif de faire connaître *Au Pipirite chantant*, en lui donnant toute la diffusion qu'il mérite, il serait surtout souhaitable qu'on l'ÉCOUTE, ce long poème, cette généreuse parole caraïbéenne faite avant tout, pour l'oreille.

Anthony Phelps

Le Mât de Cocagne,
de René Depestre, ou le roman-exorcisme,
Éditions Gallimard, Paris 1979

par Anthony Phelps

Dans *Gouverneurs de la Rosée*, ce n'est point tellement Gervilen Gervilus, qui à coups de machette, a assassiné le « revenant » de Fonds Rouge, que la plume réaliste de Jacques Roumain, qui a mortellement piqué Manuel Jean-Joseph au coeur. Roumain ne pouvait pas ne pas tuer son héros, car il lui fallait respecter la vérité romanesque, préserver le rêve, l'illusion, l'espoir, l'utopie. Un Manuel bien vivant et agissant, n'aurait pu conférer au roman, cette charge symbolique que nous lui connaissons.

Toutefois, la mort du héros de Roumain n'a cesé de poursuivre les romanciers haïtiens, qui refusent de l'accepter. Et, pour la plupart, nous trainons avec nous en projet, ou nous avons délivré un Manuel mythique. Un personnage-sauveur. Un ressuscité. Tout en sachant qu'un tel héros aura inévitablement le sort du taureau lâché dans l'arène, fonçant inexorablement vers l'épée qui lui tranchera la jugulaire. Nos romans, s'inspirant d'une certaine réalité politique du Pays, ne peuvent pas ne pas respecter cette réalité qui, bien que transformée, maquillée, n'en demeure pas moins leur toile de fond. Alors, encore une fois, nous brandissons l'épée du matador. Nous sacrifions de nouveau Manuel.

René Depestre, dans son premier roman : *Le Mât de Cocagne*, n'a pas échappé à cet acte de mise à mort. La balle d'un « onétiste-zacharien » s'enfonce dans la gorge de Postel ; ou plutôt, une goutte d'encre de la plume de Depestre décroche Postel du sommet de mât suiffé et l'envoie rejoindre la cohorte des anti-héros de notre paysage romanesque. Cette mort ne nous étonne pas. Nous savions, au départ, quelle fin attendait cet ancien sénateur, zombifié par le Grand Électrificateur des Âmes. Avec ou sans cérémonie de « contre-expédition » ; pris ou non sous la protection de Papa Loko, Postel devait triompher du mât suiffé. Ici, nous sommes dans la vérité romanesque. Mais nous savions aussi que cet homme absurdement généreux, ce « vieux con mystique » comme l'appelle David Ritson, ne pouvait pas survivre à sa victoire. Il fallait respecter la vérité historique. Même la mort de Clovis Barbotog et d'Ange Zacharie, que l'auteur nous laisse supposer à la page 167, est démentie à la page 177 : « ... tu sais que Clovis Barbotog et Ange Zacharie, à peine relevés des blessures pas trop graves que l'arme d'Henri (Postel) leur avait causées... »

Ce premier roman de Depestre, je n'entends point en faire ici l'analyse ou la critique. Je dirai simplement qu'il nous offre une version de nos Manuel-ressuscités. Il est aussi et surtout une grande parole annonciatrice d'air pur, une grande parole libératrice car nous sommes en présence d'un roman d'exorcisation salutaire.

Nous, créateurs littéraires, avons trop longtemps été traumatisés par l'horreur. Nos sens, notre imaginaire sont contaminés par une réalité faite de sang, de meurtres, de haine bestiale, de rapacité, d'injustice, de mépris de la personne humaine. Il est fatal que nos premiers romans soient d'abord un acte de conjuration, par lequel nous réglons son compte à cette réalité, dégageant ainsi en nous les espaces, les aires favorables au gaillard épanouissement créateur.

Je ne saurais trop recommander la lecture du roman de Depestre. J'y ai retrouvé le Poète mais j'ai aussi découvert le romancier en propension. Et son mât de cocagne je m'en sers pour poser la question suivante : Où va le roman haïtien ? Est-il condamné à n'être qu'une sorte de chronique, plus ou moins rêveuse, idéalisée, de la réalité du Pays avec, à la fin, le brusque coup de barre imposé par la vérité historique ? Les romanciers haïtiens, surtout ceux de la diaspora, n'auront-ils d'autre choix que de camper des anti-héros, des déchus ?

Je prends sur moi le pari d'annoncer la fin de ce recours à Manuel ; la fin aussi des héros pitoyables qui se complaisent dans leur déchéance, acceptant la vision négative de l'Autre. Et je prédis la montée d'une race nouvelle de personnages romanesques, hommes et femmes équilibrés, lucides, normaux, qui s'assumeront en tant que tels et dont les actes-fleurs ne « couleront » pas, mais aboutiront à l'étape finale et régénératrice du fruit.

• À propos de Frantz Lofficial : « *Créole Français : une fausse querelle ?* »

Ghislaine Charlier

Nous prenons plaisir à publier les commentaires qu'a inspirés à Ghislaine Charlier la lecture de *Créole/Français : une fausse querelle ?*, essai de Frantz Lofficial publié en 1979 par les éditions *Collectif Paroles*. Ce faisant, nous espérons amorcer un débat autour des thèses de Lofficial.

Voici un livre bien écrit, bien composé, d'une lecture agréable. On suit avec intérêt l'argumentation de l'auteur et très souvent, elle semble pertinente.

Toutefois, cette étude comporte des points fort discutables en ce qui concerne l'aspect proprement politique du problème qu'elle analyse, ainsi que des solutions qu'elle propose.

Dans son avant-propos, l'auteur nous prévient : « De ce qui précède, il découle sans équivoque que cette étude se place dans une perspective technique et opérationnelle. D'aucuns diront réformiste. S'ils entendent par là que l'analyse que nous faisons du problème linguistique n'est pas articulée de façon *a prioriste sur des déterminations politiques et que les solutions proposées ne sont pas des appels à la révolution*[1]*, ils ont peut-être raison et nous sommes prêts à assumer ces épithètes qui se veulent infâmantes. Elles n'ont jamais tué personne et vu la gravité et l'urgence des problèmes nationaux, on a autre chose à faire que de s'enliser dans des querelles de mots*[2]. »

Si l'on comprend le français, cela signifie que cet écrivain se place *au-dessus de la mêlée* où s'enlisent, d'après lui. les fauteurs de « querelles de mots ». Est-ce que ce linguiste croit que les problèmes relevant de sa discipline peuvent se résoudre à travers les pages d'un livre plutôt que dans un pays bien défini, dans des conditions bien déterminées et que leur solution n'a rien à voir avec les conditions objectives où évolue le peuple qui les confronte ?

Si nous en croyons l'auteur, « On sait que la situation a évolué. La réforme de l'enseignement figure parmi les priorités du plan quiquennal en cours. (?...) Pour atteindre ces objectifs , le gouvernement a suscité et obtenu une aide internationale importante, notamment... » etc.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le gouvernement *sollicite* et obtient l'aide internationale. Malheureusement, on n'a pas encore vu en quoi celle-ci a profité au peuple haïtien. Et pour cause... Même le moins révolutionnaire des individus peut se demander à bon droit s'il n'y a pas lieu d'envisager un changement politique. À moins qu'on n'espère un miracle : Que, par exemple, le Saint-Esprit s'avise un beau jour de descendre sur la tête des dirigeants haïtiens ou que les loas de Guinée ne se décident à prendre les choses en main pour sauver du naufrage leurs enfants d'Haïti ?

Le fait de constater qu'une réforme véritable ne saurait être entreprise dans le cadre d'un régime basé sur le gaspillage, l'arbitraire et l'imposture, régime où tout changement bénéfique se borne à des discours ampoulés, incantatoires, menaçants ou simplement mensongers, me paraît plutôt relever de l'expérience et du gros bon sens. Et je ne crois pas qu'il y ait là de quoi encourir les foudres d'un homme de science. Pareille constatation ne me paraît pas non plus relever de la mauvaise foi, de « querelles de mots » ou « d'appels à la révolution ».

Et s'il n'y avait aucun autre moyen d'aboutir à la solution des problèmes nationaux, pourquoi ne ferait-on pas appel à la révolution ?

Toute révolution dont le but serait d'aider le peuple haïtien à instaurer un régime où il serait en mesure de manger à sa faim, de se vêtir décemment, de se soigner et de s'instruire lui inspirerait sans nul doute des chants créoles de plus en

plus beaux. Et tout patriote « au chaud et à l'abri d'un appartement à l'étranger (ce qui est, bien malgré lui, hélas! le cas actuel de M. Lofficial) ne manquerait pas d'y applaudir, même s'il n'a pas eu le bonheur d'y participer. Il serait même souhaitable qu'il lui prête main-forte dans la mesure de ses possibilités. Et si « d'aucuns » l'accusaient de venir au secours de la victoire, il pourrait répliquer qu'un ouvrier de la onzième heure n'en est pas moins un ouvrier, qu'une victoire populaire est une oeuvre de longue haleine, fragile et qui requiert le concours de tous les démocrates, même de ceux qui sont *au chaud* à l'étranger ou *au frais* sur le territoire national.

Nous croyons volontiers avec l'auteur qu' « en conclusion, s'il est vrai que la situation de notre enseignement est alarmante, elle n'est pas sans issue. Au contraire d'autres pays sous-développés qui peuvent encore entretenir des illusions et qui s'essoufflent à colmater les brèches toujours renouvelées d'un système d'enseignement légué par le passé colonial, la chance d'Haïti, s'il est permis d'employer cette expression paradoxale, c'est que nos problèmes sont si graves, qu'il nous faut résolument envisager des solutions nouvelles et faire appel à ce qu'il y a de plus moderne comme moyens mais aussi comme pensées pédagogiques. »

Fort bien. Qui « nous » ? Qui va le faire ? Quand ? Comment ?

En tout cas, pas ceux qui sont « au chaud dans un appartement à l'étranger. »

Serait-ce donc un gouvernement qui n'a même pas été capable, en 22 ans, d'empêcher que le peuple haïtien ne crève de faim, alors qu'il ne se prive d'aucune dépense somptuaire ?

Les « expériences » dont M. Lofficial fait état sont des entreprises limitées, fragmentaires et qui n'ont jamais pu aboutir à un résultat à l'échelle nationale, et cela, à cause justement de l'ingérence d'un gouvernement autoritaire et incompétent qui leur impose les étroites limitations d'une politique rétrograde.

Dès le début de la prétendue révolution duvaliériste, on a battu la grosse caisse à propos du projet *en cours* d'alphabétisation des masses. Après 22 ans, la majorité des Haïtiens ne sait toujours pas lire, pas plus en créole qu'en français. Faut-il encore compter sur le miracle, assorti de l'aide étrangère ?

Pour finir, on ne comprend pas qu'après avoir mentionné une initiative intéressante de M. Mirville-Férère, ministre de l'Instruction Publique en 1905, M. Lofficial saute par-dessus les démarches, polémiques et tentatives qui ont suivi, en oubliant Christian Beaulieu et LA NATION, pour aboutir à l'« âpre polémique » des années 50. Le lecteur peu informé croira qu'entre ces deux épisodes, nul ne s'est soucié de l'enseignement du créole.

Nonobstant ces critiques, je ne crois pas ce livre inutile. Je suis, au contraire, persuadée qu'il mérite d'être lu avec attention. N'étant pas spécialiste, je ne puis donner de sa partie technique qu'une impression subjective, à savoir qu'à mon avis, il pose le problème de l'enseignement du créole d'une manière rationelle et que les modalités de la solution qu'il préconise sont présentées avec autant de clarté que d'élégance.

Ghislaine Gharlier

[1] souligné par moi, G.C.
[2] souligné par moi G.C.

PUBLICATIONS REÇUES

Un essai :

Kern DELINCE : *Armée et politique en Haïti.*, Paris, Librairie-Éditions L'Harmattan, 1979, 272 pages.

Deux recueils de poèmes :

Jean CIVIL : *Entre deux pays*. Sherbrooke, Les Éditions Sherbrooke Inc., 1979, 100 pages.

Rév. Pierre T. LÉONIDAS : *En rafraîchissant les lisières*. 74 pages. Sans indication d'édition, de lieu et de date de publication.

Un roman :

René Dépestre : *Le Mât de Cocagne*. Paris, Gallimard, 1979.

AN NOU ÉDÉ KONPATRIYOT NOU AN RÉPUBLIK DOMINIKEN

17 novanm, té gin yon bal ki té òganizé pou édé **Ayisyèn** sinistré an Républik Dominikèn. Nou songé le siklòn David ak Frédérik yo té frapé péyi sa-a, épi té gin anpil domaj nan péyi-a, sitou nan domèn agrikòl lan.

Ayisyen diaspora-a désidé fè you bagay pou konpatriyòt nou yo an Républik Dominikèn. Nan nouyòk, komité yo trè aktif. Yon sèl radioton pèmèt yo ranmansé $ 10 000. Té gin yon répòtè emisyon L'Heure Haïtienne ki té alé St Doming pou rankontré konpatriòt nou yo, li di yo bezouin anpil sekou.

Sé konsa gin yon komité di té formé isit Montréal ak 3 moun la dann : Ernst Gresseau, Klinik Kominotè Ayisyèn, Jean Bernier, Haïtiana, ak Jean Aurélien, restaurant Chez Marlène. Komité sa a désidé òganizé yon séri aktivité pou ranmansé kòb pou konpatriòt nou yo.

Anvan bal la, yo té ginyin $ 376.00, objektif lan, sé $ 5000. Fòk nou souliyin patisipasyon Alpha Express, ki té joué gratis nan bal la. Gin Jean Aurélien tou ki té ofri yon bifè restoran Ché Marlène nan.

Nou kapab mansyoné tou patisipasyon Lakou Lakay, Haïtiana, Maison d'Haïti, ak yon bann lòt moun ki té bay yon koudmin nan fè bal la.

Prochin aktivité sé projeksyon film KOUMBIT, yon film kibin dapré Gouverneurs de la Rosée, roman Jacques Roumain, an dimanch 25 novanm 1979.

An nou édé konpatriòt nou yo. Nou kapab voyé kontribusyon nan adrès sa yo :

— **Clinique communautaire haïtienne**, 4150 Saint-Denis.
— **Fraternité Haïti-Québec**, 5916 Jean-Talon E.
— **Restaurant « Chez Marlène »**, 3879 Bélanger E.

Tout kòb ké komité a ap ranmansé, yap voyé-l bay *Ramon Antonio Veras* pou Ayisyèn sinistré yo. Ramon Antonio Veras sé yon avoka kap défann kòz réfujyé Ayisyèn yo. Sé li minm ki té dénonsé sitiasyon esklavaj travayè Ayisyèn an Républik Dominikèn dévan Société Anti-esclavagiste de Londres. Nou sonjé Société sa-a té poté késyon an dévan l'ONU.

Nous relevons l'appel lancé par le *Comité d'aide aux Haïtiens de Saint-Domingue* victimes du dernier cyclone. Les efforts de ce comité pour recueillir des dons en argent se poursuivent. Toute contribution par chèques, mandats ou autres doit être adressée à HAITIAN FATHERS, 333 Lincoln Place, Brooklyn, New York, N.Y. 11238, Téléphone 212-789-3661

Publications du Collectif Paroles

1946-1976, Trente ans de pouvoir noir en Haïti. Tome premier : l'Explosion de 1946

Prix : **$ 10.50**

Charles Manigat, Claude Moïse, Émile Ollivier
Haïti : quel développement ?
(Propos sur l'enquête de Jean-Jacques Honorat)

Prix : **$ 6.50**

Kethly Millet
Les Paysans haïtiens et l'Occupation américaine (1915-1930)

Prix : **$ 6.50**

Frantz Lofficial
Créole/français : une fausse querelle
(Bilinguisme et réforme de l'enseignement en Haïti)

Prix : **$ 8.00**

À PARAÎTRE :

Max Manigat
Haïtiana 1971-1975
(Bibliographie haïtienne)

Ces publications sont actuellement disponibles. Vous pouvez vous les procurer en expédiant un chèque à l'adresse du *Collectif Paroles*.

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à *COLLECTIF PAROLES*.

8 numéros :	Canada/États-Unis/Haïti	$ 18 ☐
	Autres pays	$ 24 ☐

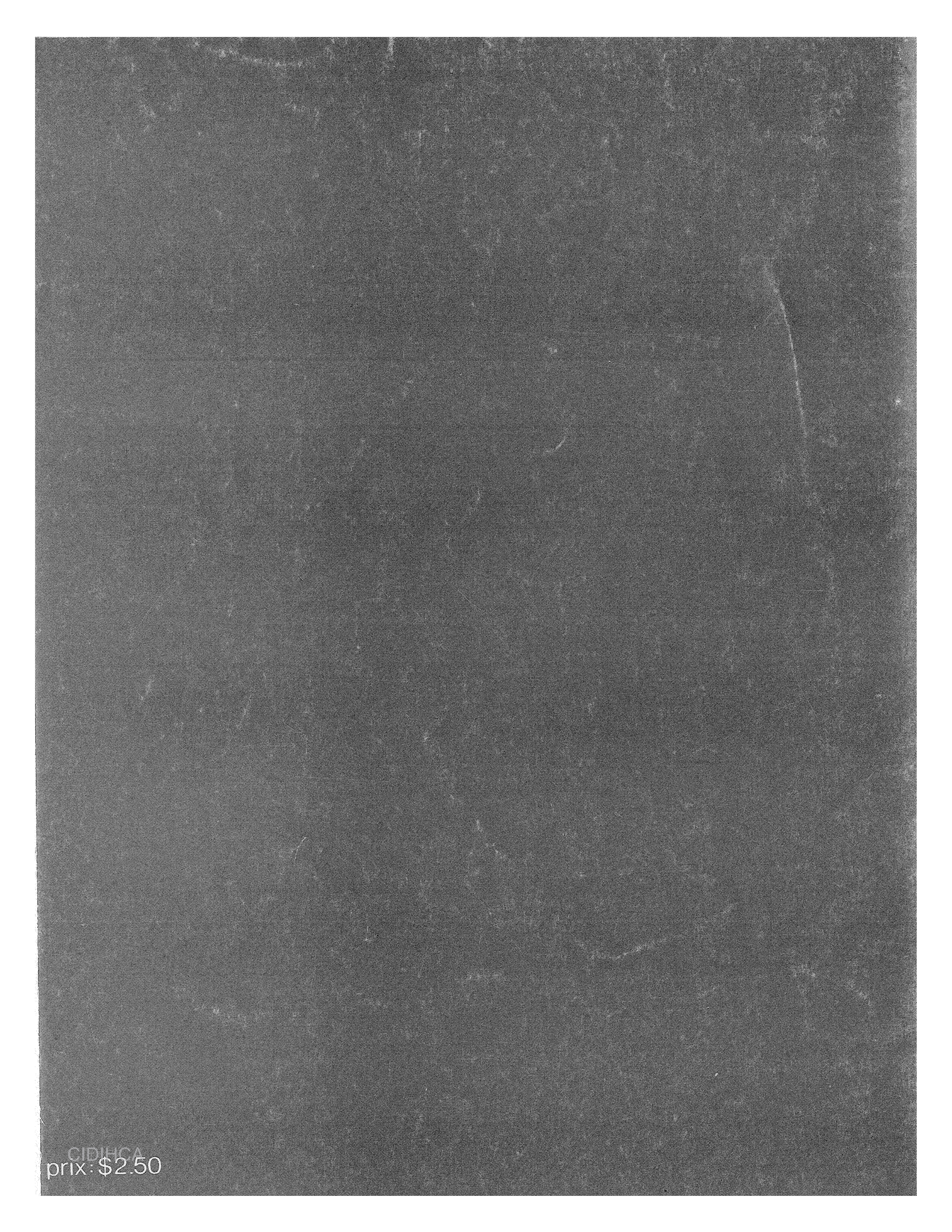
Ci-joint, mandat ☐ ou chèque bancaire ☐

Nom ________ Prénom ________________________

Adresse ________________________________

____

____


CIDHCA
prix: $2.50